JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. OCTOBRE.

Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.

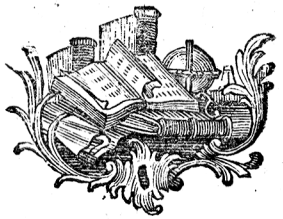

A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-Libraire, ſur le Vrythof.

Et ſe trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

15. Octobre 1788.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Commentaires de Céſar, avec des notes hiſtoriques, critiques & militaires, par M. le comte Turpin de Criſſé, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis, gouverneur du fort de Scarpe &c. Nouvelle édition. A Amſterdam, chez les libraires aſſociés; à Liege, chez Lemarié & chez Orval-Demazeau. 1787. 3 vol. in-8vo. prix 18 liv.

Peu d'ouvrages, parmi ceux de l'antiquité, plus connus, plus ſouvent admirés & commentés que les *Commentaires* de Céſar; mais jamais peut-être ils n'ont été préſentés au public ſous une forme plus utile que celle que leur a donnée M. le comte Turpin de Criſſé. Il en a fait un fond d'inſ-

truction, où les philoſophes, les politiques, les guerriers, les rois, trouveront des leçons auſſi importantes que fortement & clairement raiſonnées. L'hiſtoire de Céſar eſt particuliérement propre à donner un développement heureux à toutes ſortes d'obſervations. Le héros en eſt ſi connu, ſes actions ſi éclatantes, les monumens qu'il a laiſſés, en ſi grand nombre, & répandus dans une ſi vaſte étendue de pays, que tout ce qui le concerne eſt d'un intérêt marqué pour les lecteurs de toutes les nations. „ Depuis „ dix-huit cens ans, l'Europe eſt occupée „ de ſes exploits : tous les livres en ſont „ pleins, tous les hommes en parlent, il „ y a une ſorte de honte à les ignorer. On „ obſerve la place de ſes camps, on ſuit „ la marche de ſes armées, on montre les „ villes qu'il a priſes, les fleuves qu'il a „ traverſés, les champs où il a vaincu. „ Combien de François connoiſſent à peine „ le nom des guerriers qui ont défendu leur „ pays, & ſavent tout ce qu'a fait Céſar „ pour l'aſſervir ? Tant de ſiecles écoulés „ ne peuvent nous ſéparer de lui. On di- „ roit qu'il eſt encore ſur les bords du „ Rhin, de la Seine ou de la Tamiſe. Le „ tems n'a détruit que la terreur attachée à „ ſes pas ; & cet ennemi de tous les peuples, „ qui fit couler autrefois tant de ſang, ſemble „ être devenu le compatriote de toutes les na- „ tions, & le contemporain de tous les âges. „

Dans le diſcours préliminaire, l'auteur défend l'art militaire contre les déclamations d'une froide philoſophie qui tendent à le ravaler & à le rendre odieux. La guerre eſt un grand mal ſans doute ; entrepriſe dans

des vues d'ambition & d'agrandiſſement où par les petites jalouſies qui regnent dans les cours, elle eſt déteſtable & digne de la haine des hommes vertueux. Mais elle n'en eſt pas moins ſouvent le ſalut des peuples, on lui doit l'honneur & la conſervation des empires. Elle eſt dans l'ordre général des choſes humaines, bonne ou mauvaiſe ſelon l'objet auquel elle ſert. M. de Criſſé s'arrête à nous la repréſenter comme riche en grands & magnifiques ſpectacles. Il prouve que quoique les arts & les vertus de la paix ſoient très-eſtimables, les talens de la guerre ont un prix plus grand, excitent une admiration plus réfléchie, plus ſoutenue. „ Pour „ produire dans l'ame, dit Mr. T., ces „ agitations rapides & profondes, il faut „ de grands intérêts, des idées vaſtes, des „ images terribles. Un vallon arroſé d'une „ onde pure, une prairie émaillée de fleurs „ frappent & attachent moins notre penſée qu'une montagne aride dont les flancs „ brûlés, la cîme ouverte & noircie atteſtent les feux qu'elle a vomis. Voulez-„ vous être étonné, agité, enlevé à vous-„ même? Venez ſur un champ de bataille; „ voyez ces légions couvrir la terre qui va „ s'abreuver de leur ſang; voyez ces maſſes s'ébranler, s'avancer, ſe ſéparer & „ ſe joindre, ſe preſſer & s'étendre, heurter d'autres maſſes auſſi redoutables, les „ pouſſer & les écraſer de leur poids. Une „ ſeule intelligence fait mouvoir ces grands „ corps; tant de milliers d'hommes n'ont „ que la volonté d'un ſeul homme. Tranquille dans le tumulte & les horreurs de „ la mêlée, maître de lui comme de tout

„ ce qui l'environne, d'un coup d'œil il
„ embraſſe & dirige tout. Il fait diſparoî-
„ tre les dangers, détruit les obſtacles,
„ corrige les revers, décide les ſuccès &
„ contraint la fortune à lui obéir. Diſpoſi-
„ tions ſavantes, manœuvres hardies, mou-
„ vemens inattendus, tout émane de lui.
„ Son génie plane ſur ces vaſtes champs,
„ & comme le Jupiter d'Homere, il envoie
„ aux uns la victoire, aux autres la fuite
„ & la mort. „

Il ne faut pas croire qu'en commentant Céſar & faiſant faillir ſes talens militaires par de ſages obſervations, M. de Criſſé en faſſe un continuel panégyrique. Il n'eſt pas poſſible de circonſcrire l'éloge & le blâme avec plus de juſteſſe. „ Défendre, dit-il, „ la gloire militaire, c'eſt défendre celle „ de Céſar. Tel eſt le deſſein que je me „ ſuis propoſé; mais je n'ai point prétendu „ juſtifier ſes ravages, ni ſon uſurpation. „ Je loue les qualités ſublimes qui le ren- „ dirent maître du monde, je déteſte l'am- „ bition effrénée qui lui fit égorger un mil- „ lion d'hommes & réduire un peuple libre „ à la condition d'eſclave. Je ne ſais en „ liſant ſes *Commentaires*, quel ſentiment „ l'emporte dans mon ame, ou l'horreur „ que m'inſpirent ſes crimes, ou l'admi- „ ration que je ne puis refuſer à ſon gé- „ nie. Je n'apperçois jamais le héros ſans „ découvrir le tyran. Celui-ci m'irrite & „ m'indigne; je crois le voir tout couvert „ de ſang appeſantir ſur ma tête le joug „ dont il a accablé ſa patrie. L'autre m'é- „ leve & m'enorgueillit, il me donne une „ plus haute idée de l'homme. „

M. de Criſſé s'éleve avec force contre les hiſtoriens qui pour ne pas déroger à la gloire de Céſar, ont diſſimulé ce qui marquoit en lui une ame ſanguinaire & féroce. „ Plutarque ne dit pas un mot de cette ex- „ pédition de Céſar en Bretagne, ni du „ meurtre des ſénateurs de Vannes; il paſſe „ encore ſous ſilence les cruautés exercées „ après la priſe de Cahors, & pluſieurs au- „ tres traits qui démentent le caractere d'hu- „ manité qu'il donne à ſon héros : il ne „ pouvoit cependant les ignorer, il les avoit „ lus dans l'ouvrage de Céſar, & ſans doute „ dans quelques autres hiſtoriens perdus „ aujourd'hui, tel que ce Tanuſius, qui ne „ flattoit point la mémoire de Jules, ſi l'on „ peut en juger par le trait que Plutarque „ même en rapporte. Je ne reconnois point „ à ce ſilence le philoſophe de Chéronée. „ Qui oſera reprendre les crimes des uſur- „ pateurs, les vices des tyrans, ſi les ſa- „ ges craignent d'élever leur voix, même „ lorſque ces fléaux de l'humanité ne ſont „ plus? „.... „ Il ne faut pas plus, dit-il „ ailleurs, s'en rapporter à Hirtius, ſur ce „ qu'il dit des ſentimens patriotiques de „ Céſar, que ſur ſon caractere naturelle- „ ment porté à la clémence. Ce Romain, „ ami de Jules, ayant entrepris de conti- „ nuer ſes mémoires, il étoit très-naturel „ qu'il adoucît aux yeux de la poſtérité „ ſes vues dangereuſes & ſon ambition dé- „ meſurée. Le jugement que Sylla, alors „ dictateur, avoit porté de Céſar encore „ très-jeune, après l'avoir voulu faire mou- „ rir & s'être laiſſé vaincre à l'importunité „ & aux ſollicitations de ſes amis, prouve

» que ſon ambition, quoiqu'elle n'eût pas
» encore éclaté, ſe faiſoit cependant ap-
» percevoir. Il leur dit *qu'ils n'étoient pas*
» *eux-mêmes bien ſages de ne pas voir dans*
» *cet enfant pluſieurs Marius* (Plutarq. *Vie*
» *de Céſar*). Cicéron en avoit porté le même
» jugement, quand il dit publiquement que,
» dans les projets & dans la conduite qu'il
» tenoit dans ſon gouvernement, Céſar dé-
» couvroit des vues toutes tyranniques
» (*idem*). Politique adroit, rien ne lui coû-
» toit pour parvenir à ſes deſſeins. Catilina
» & ſes complices prêts à renverſer l'em-
» pire & à faire de Rome un monceau de
» cendres; Céſar profite de ces troubles pour
» tâcher de regner ſur les reſtes infortunés
» de ſa patrie. Sa paſſion de dominer étoit
» ſi fortement enracinée dans ſon ame, que
» même, lorſqu'il paroiſſoit ſervir ſa patrie
» par ſes grands ſuccès, c'étoit alors qu'il
» prenoit des meſures pour l'aſſervir. Il
» étoit cependant bon ami, généreux, avoit
» l'eſprit vif, pénétrant & élevé; mais ſon
» ambition effaçoit toutes ſes bonnes qua-
» lités, & dans tout le cours de ſa vie,
» les vertus les plus ſacrées ont cédé à ſon
» inſatiable paſſion de dominer, non-ſeu-
» lement ſur les nations étrangeres, mais
» encore ſur ſes propres concitoyens »....
La prétendue clémence de Céſar eſt encore très-bien appréciée dans le paſſage ſuivant.
» Il eſt bien difficile de ſe perſuader que
» le penchant naturel de Céſar le portât à
» la clémence; il pouvoit, dans la cir-
» conſtance préſente avoir raiſon de ſévir
» rigoureuſement contre Guturvatus. Il y
» a ſans doute des occaſions où il eſt né-

„ ceſſaire de faire des exemples terribles,
„ & où la clémence dans le chef, eſt plu-
„ tôt foibleſſe que bonté, où l'impunité ne
„ ſert qu'à augmenter les coupables; mais
„ tant de ſang verſé depuis la premiere cam-
„ pagne contre les Suiſſes, juſqu'à la ſou-
„ miſſion totale des Gaules, pendant lequel
„ tems il fit périr, lui ou ſes lieutenans,
„ plus d'un million d'hommes, de vieil-
„ lards, de femmes & d'enfans, n'eſt cer-
„ tainement pas une preuve des ſentimens
„ d'humanité que lui prête Hirtius. Il eſt,
„ ſans doute, des circonſtances où l'on eſt
„ forcé malgré ſoi d'uſer de la plus grande
„ rigueur; mais eſt-il juſte de maſſacrer tout
„ un peuple pour ſe venger de ſes chefs,
„ qui ne l'ont armé que par autorité ou
„ par perſuaſion? D'ailleurs les vieillards,
„ les femmes & les enfans pouvoient-ils
„ être coupables? L'animoſité de Céſar
„ contre Ambiorix le porte à dévaſter ſon
„ pays, à y mettre tout à feu & à ſang,
„ & à tuer les malheureux tranquilles dans
„ leurs chaumieres & ſans aucune défenſe.
„ Pourquoi, ne pouvant ſe ſaiſir d'Ambio-
„ rix fugitif, fait-il tomber ſa vengeance
„ ſur des infortunés déſarmés ou incapa-
„ bles, par leur grand âge ou leur enfance,
„ de pouvoir ſe défendre? S'il ne l'avoit
„ fait tomber que ſur des hommes armés
„ contre lui, cela auroit été juſte; mais
„ il fut plus honteux pour lui de faire égor-
„ ger des moribonds, des femmes & des
„ enfans à la mamelle, que s'il eût perdu
„ dix batailles. Si cette eſpece de ven-
„ geance eſt l'action d'un homme dont le
„ penchant eſt naturellement porté à la clé-

„ mence, Céſar méritoit, ſans doute, l'a-
„ pologie qu'en fait Hirtius. La dévaſta-
„ tion du pays des Liégeois ne fut pas la
„ ſeule que commit Céſar ; on en a vu
„ d'autres dans le cours de huit campa-
„ gnes, commiſes avec autant de barbarie,
„ & qui, pour la plupart, furent ſans au-
„ cune utilité pour la république. Il ſeroit
„ injuſte de refuſer à Céſar de très-grands
„ talens pour la guerre ; mais il aimoit le
„ ſang, il étoit deſtructeur de ſon naturel,
„ & il étoit dominé par une ambition d'au-
„ tant plus dangereuſe, que ſes grands ta-
„ lens ſervoient à la ſatisfaire. La guerre
„ civile que Jules fit à ſa patrie, prouve
„ que, malgré les grandes qualités dont la
„ nature l'avoit doué, il n'y avoit rien de
„ ſacré, lorſqu'il s'agiſſoit de ſes intérêts
„ perſonnels. Dans ces tems de barbarie,
„ Céſar parut un grand homme dans tous
„ les genres. Dans ce ſiecle-ci, plus éclai-
„ ré, & où cependant le mot de *patrie* eſt,
„ pour ainſi dire, oublié, ſans refuſer à
„ Céſar des talens ſupérieurs, tant pour
„ la guerre que pour le gouvernement ci-
„ vil & politique, l'uſage qu'il en fit ne
„ permet de le voir que comme un illuſ-
„ tre ſcélérat. „

La foibleſſe de nos ſoldats, les maladies qui déſolent nos camps & nos flottes, l'impoſſibilité de porter aujourd'hui la guerre au loin ſans des préparatifs & des dangers infinis *, ſont des objets qui occupent ſouvent les réflexions de M. de Criſſé, & qui donnent occaſion à des avis que les rois & les généraux ne ſauroient trop méditer. „ Il „ falloit néceſſairement qu'un ſoldat Romain

* 1 Mai 1781, p. 20, 22 & ſuiv. — Dern. Journ. p. 166.

» fût de tout métier, puiſque Céſar char-
» gea Labiénus d'employer les légions reſ-
» tées dans les Gaules ſous ſes ordres, à
» conſtruire des vaiſſeaux. Ainſi un ſoldat
» Romain devoit être charpentier, menui-
» ſier, forgeron, tiſſerand, cordier &c., il
» devoit avoir quelque teinture de la géo-
» métrie pour obſerver les proportions, tant
» de la longueur des pieces de bois que de
» leur équarriſſage, l'un & l'autre relatifs à
» la grandeur des vaiſſeaux. D'après ces qua-
» lités communes à la plus grande partie des
» ſoldats Romains, pouvons-nous leur com-
» parer les nôtres ? A peine ſavent-ils ma-
» nier une pelle ou une pioche, & lorſ-
» qu'il faut les employer à élever des re-
» doutes ou quelques autres eſpeces de re-
» tranchemens, ſi on n'eſt pas très-attentif
» à conduire & à diriger leurs ouvrages,
» ils ſont mal-faits, & au bout d'une ou
» de deux heures les troupes ſont ſi fati-
» guées, qu'il faut les faire relever par d'au-
» tres, tant on les habitue peu au travail.
» Les ſoldats de Céſar auroient été comme
» les nôtres, s'il les avoit auſſi peu exercés
» & occupés que le ſont ceux de preſque
» toutes les nations de l'Europe; & ceux-ci
» ſeront comme ceux de Céſar, lorſqu'on
» voudra, pendant la paix, les habituer à
» marcher, à travailler, à remuer de la terre,
» enfin lorſqu'ils ſeront faits de longue main,
» aux fatigues & endurcis aux travaux ». Et
après avoir parlé de tout ce que ſouffrit l'ar-
mée de Céſar à ſon arrivée en Afrique, il
ajoute. » Si l'on menoit aujourd'hui en cam-
» pagne une armée Européenne, & qu'on
» lui défendît de porter ſes tentes & les uſten-

» ſiles qui lui ſont néceſſaires, elle obéi-
» roit, ſans doute, mais une grande partie
» tomberoit malade au bout d'un mois ou
» de ſix ſemaines, une autre partie déſer-
» teroit, & l'armée ſeroit, pour ainſi dire,
» réduite à rien avant la fin de la campagne.
» Choſe ſurprenante, Céſar n'éprouva aucun
» de ces déſaſtres; il n'eſt point dit que ſes
» ſoldats furent malades, il n'eſt point dit
» qu'il lui en déſerta; au contraire, tous
» les jours il recevoit des transfuges de l'ar-
» mée de Scipion. Quels hommes étoient ce
» donc que ces étonnans Romains? Il fal-
» loit que leur tempérament fût d'une au-
» tre trempe que le nôtre, ou il faut que
» le nôtre ait dégénéré de ſa premiere vi-
» gueur. Mais non, la nature eſt toujours
» la même, elle ne ſe trompe point; c'eſt
» nous qui la changeons, qui de corps nés
» pour être forts & robuſtes en faiſons des
» corps foibles, débiles, énervés & vieux
» avant preſque l'âge de puberté. C'eſt l'é-
» ducation molle, efféminée que les peres
» donnent à leurs enfans; & dans la crainte
» d'affoiblir leur tempérament par des exer-
» ciçes & des travaux plus conformes à leur
» ſexe, ils hâtent l'inſtant de leur mort;
» & le peu de tems qu'ils vivent, ils lan-
» guiſſent & ſont valétudinaires. Ces vieux
» jeunes-gens, déjà exténués lorſqu'ils ſe
» marient, ne peuvent produire que des
» enfans foibles & mal conſtitués (*a*). Ce

(*a*) Indépendamment de l'éducation, quels ſoldats peut-on attendre de nos mœurs? C'eſt aujourd'hui qu'on peut dire bien mieux qu'au tems de Claudien, que la luxure tue plus d'hom-

» n'eſt pas ſeulement dans le ſoldat qu'il
» faut chercher un tempérament fort & ro-
» buſte ; il eſt de l'intérêt d'un ſouverain
» que tous ſes ſujets ſoient bien conſtitués ;
» tous les états en général s'en reſſentiront :
» l'agriculture, le militaire, le commerce ;
» les arts & métiers, même la magiſtrature,
» tous y ſont intéreſſés.... A quoi ſervi-
» ront vingt millions d'individus, s'ils ſont
» foibles & incapables d'aucun travail ? Sou-
» verains, miniſtres des autels, généraux,
» magiſtrats, & vous, nobles, vous qui êtes
» les ſoutiens du trône & qui contribuez
» avec le ſouverain à ſa gloire, peres de fa-
» mille, donnez l'exemple des bonnes mœurs ;
» elles ſeules peuvent régénérer une nation.
» Les mœurs relâchées, perverſes, la con-
» duiſent à grands pas vers la corruption.
» Votre exemple éloignera de vous ceux
» qui naturellement ſont portés au vice,
» ceux qui s'y livrent par jeuneſſe ou par
» foibleſſe, en rougiront, & finiront par
» vous imiter ; ils deviendront ſobres, cir-
» conſpects dans leurs propos, réſervés dans
» leurs plaiſirs. Ils s'occuperont utilement &
» ſuivant leur état, & deviendront des ſu-
» jets utiles, d'à charge qu'ils ſont aujour-
» d'hui à l'état, encore plus aux ſociétés ;

---

mes que les armes. Si la liberté des peuples a expiré ſous la maſſe de la puiſſance militaire, on peut dire qu'elle eſt vengée par les dégâts horribles que la corruption fait dans les armées, par l'état hébété & dégradé où elle réduit le ſoldat :

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.

» enfin vous verrez renaître une génération
» nouvelle, qui égalera en force, en hon-
» nêteté & en patriotiſme, celle de vos an-
» cêtres & de ces braves Gaulois dont
» vous deſcendez. »

Le judicieux écrivain étend ſouvent ſes réflexions au-delà de ſon ſujet propre & direct, & répand des lumieres ſur l'adminiſtration, les loix, les ſouverains, tout ce qui concourt à un bon gouvernement. Ce qu'il dit des loix militaires, convient bien certainement à toutes eſpeces de loix. » L'é-
» tat militaire ainſi conſtitué, il eſt dange-
» reux d'y rien changer. Si ce qu'on ſe
» propoſe d'y introduire tend ou à adoucir
» les loix anciennement établies, ou à les
» rendre plus ſéveres, ou ſi c'eſt pour ſubſti-
» tuer d'autres manœuvres & évolutions à
» celles en uſage dans les troupes, il eſt à
» craindre que ces changemens ne mettent
» du trouble & ne cauſent le plus grand
» mal; ſi c'eſt pour adoucir les loix, à
» moins que ce ne ſoit pour abolir la peine
» de mort, ſi elle exiſte *, tout autre adou-
» ciſſement peut cauſer du relâchement dans
» la diſcipline, & rendre le militaire en gé-
» néral plus négligent, ſur-tout, ſi le ca-
» ractere de la nation la porte à étendre la
» loi nouvellement introduite; ſi c'eſt pour
» rendre les loix plus ſéveres, il eſt à crain-
» dre, ou qu'elles ne révoltent ce même
» caractere, ou qu'elles ne lui ôtent toute
» énergie; d'ailleurs ces loix plus ſéveres
» ſeront moins bien obſervées, elles feront
» des coupables, les punitions ſeront plus
» fréquentes; & loin d'opérer le bien, on
» riſque de faire naître un découragement

* Il paroit que l'auteur parle des déſerteurs.

» total dans toutes les troupes. Si cette loi
» porte ſur les différentes manœuvres & évo-
» lutions ; avant que de donner l'ordon-
» nance pour le changement qu'on veut
» faire, il faut les eſſayer ſur le terrain,
» s'aſſurer de leur bonté ; ſur-tout, ne ja-
» mais donner d'ordonnances proviſoires,
» elles annoncent de l'indéciſion dans les
» principes, de l'ignorance dans ceux char-
» gés de l'inſtruction des troupes, dégoû-
» tent le ſoldat & l'officier, qui, tous les
» ſix mois, ſont mis à l'école. Quelque bien
» conſtitué que ſoit un état militaire, il ne
» ſe peut pas qu'il n'y ait quelques défauts
» & quelques inconvéniens ; il faut ſe gar-
» der d'y rien changer, dans la crainte qu'en
» voulant ôter un inconvénient, on n'y en
» ſubſtitue un plus grand ; ainſi ſi on eſt
» forcé de changer quelque choſe, ce ne
» doit être que peu à peu, & jamais ſur
» le champ. Des réformes trop promptes
» peuvent donner un ébranlement dange-
» reux. Il en eſt des changemens qu'on
» veut faire dans le militaire, comme des
» loix qu'un légiſlateur voudroit introduire
» pour éclairer une nation & adoucir ſon
» caractere. Il faut aller très-doucement dans
» l'un & dans l'autre, perſuader & ne ja-
» mais vouloir forcer ; on ne fait rien, on
» gâte tout par la force ; on fait des mi-
» racles par la perſuaſion. Toutes les loix
» en général, civiles & militaires, doivent
» être en vigueur ; mais avant que de les
» donner, il eſt de la ſageſſe du légiſla-
» teur de conſulter le caractere, le génie,
» les mœurs, même les préjugés de la na-
» tion qu'il a à gouverner. Ce n'eſt point

„ ſon propre caractere qu'il doit interro-
„ ger. „ (*a*)

Que de ſages leçons renfermées dans les réflexions de l'auteur ſur les cruautés & la diſgrace de Juba, rejetté enfin & exclu de toutes ſes villes par ſes propres ſujets ! „ Juba
„ qui, quelques jours auparavant, ſe voyoit
„ le ſouverain d'un vaſte empire, & à la
„ tête d'une puiſſante armée, Juba, qui
„ agiſſoit avec Scipion & les ſoldats Ro-
„ mains, comme s'il avoit été leur pro-
„ tecteur, maintenant vaincu, fugitif, er-
„ rant dans ſes propres états, ſe voit aban-
„ donné de ſes ſujets mêmes, qui lui fer-
„ ment les portes de ſa capitale. Il pour-
„ roit inſpirer quelque pitié s'il n'avoit pas
„ mérité ſon ſort ; mais il fut barbare, in-
„ juſte ; ainſi il n'eſt pas ſurprenant que ſes
„ ſujets le prennent en horreur. On ſe met
„ ſans peine à la place des habitans de
„ Zama (aujourd'hui Zamora) ; ils croient
„ toujours voir le bûcher où le tyran vou-
„ loit livrer aux flammes ſes ſujets, ſes
„ femmes, ſes enfans, ſes tréſors & lui-
„ même. On voit ſon déſaſtre & ſon mal-
„ heur avec plaiſir, & l'on croit revivre
„ quand il eſt près de mourir. Son éloigne-
„ ment de cette ville cauſe autant de joie
que

(*a*) Autres réflexions ſur l'inconſiſtance des loix, 1 Décemb. 1782, p. 483 & ſuiv. — 1 Décemb. 1787, p. 495 & ſuiv. — Les changemens même utiles en eux-mêmes, ſont ſuivant la judicieuſe remarque de S. Auguſtin, nuiſibles par leur nouveauté. *Plerùmque ipſa mutatio conſuetudinis etiam quæ adjuvat utilitate, novitate perturbat.*

„ que lorſqu'après une guerre longue &
„ ſanglante, on voit ſuccéder la paix, la
„ tranquillité & l'abondance. Il commande,
„ il menace, mais en vain; ce ſont les fré-
„ miſſemens d'un tigre enchaîné dont on
„ n'eſt point ému & dont on s'amuſe. Il
„ prie, il verſe des larmes, & cet abaiſſe-
„ ment forcé ne le rend que plus mépriſa-
„ ble; on en reconnoît mieux combien un
„ tyran, lorſqu'il eſt ſeul, n'eſt rien, &
„ l'on s'étonne de la crainte qu'il avoit
„ inſpirée. „

„ Etrange aveuglement des ſouverains,
„ qui ſe croient tout permis; qui prennent
„ pour juſtice l'abus de l'autorité; qui n'é-
„ coutent que leurs caprices; qui ne con-
„ noiſſent de droits que ceux de la force,
„ de ſermens que ceux qu'ils s'imaginent
„ avoir reçus des autres hommes. Ivres de
„ leur puiſſance, ils ne voient plus qu'eux-
„ mêmes, & ſe perſuadent que leur per-
„ ſonne eſt tout l'état. S'ils ſont malheureux,
„ il faut que les peuples gémiſſent; s'ils
„ tombent du trône, tout l'empire doit s'é-
„ crouler; s'ils meurent, ils veulent que leurs
„ ſujets expirent, ce ſont des eſclaves qui
„ ne vivoient que pour les ſervir, & qui
„ doivent être égorgés ſur leur tombeau.
„ Ne ſe ſouviendront-ils jamais qu'il fut
„ des peuples avant qu'il y eût des rois;
„ que les peuples les ont choiſis pour les
„ gouverner, pour les défendre, pour être
„ leurs peres & non leurs bourreaux; que
„ jamais un ſeul homme n'a pu faire le
„ ſerment de mettre ſa vie à la diſcrétion
„ d'un imbécille & d'un furieux. Qu'ils ne
„ s'y trompent pas, il eſt de leur intérêt

„ de ſe rappeller à eux-mêmes des vérités
„ que l'orgueil du commandement & les ſé-
„ ductions de la flatterie leur font trop ſou-
„ vent oublier. Les ſouverains ne regnent
„ ſûrement qu'autant qu'ils regnent avec
„ juſtice & bonté. Les loix ne rendent leur
„ autorité reſpectable qu'autant qu'ils reſ-
„ pectent eux-mêmes les loix. L'abus du
„ pouvoir prépare lentement ſa ruine ; un
„ roi juſte, un bon roi, un roi citoyen
„ n'a pas de gardes plus sûrs, plus fideles
„ que les cœurs de ſes ſujets, un tyran ne
„ regne que par la terreur ; mais il vient
„ un jour où on ceſſe de le craindre, &
„ il n'a plus d'empire. Les glaives qui ſer-
„ voient à ſa garde, ſe tournent contre ſon
„ ſein, & il eſt foulé aux pieds de ce même
„ peuple qui, quelques jours auparavant,
„ trembloit à ſon aſpect. Plus l'obéiſſance
„ eſt baſſe & rampante, plus on eſt près de
„ briſer le joug ; c'eſt un reſſort courbé
„ par la force qui s'échappe avec violence.
„ Les malheurs de Juba, l'abandon total
„ où il ſe trouve, la révolte ouverte de
„ ſes ſujets, ſont un exemple pour les ſou-
„ verains qui ſeroient tentés de l'imiter.
„ Juba eut le ſort que méritoit ſa barbarie ;
„ les habitans de Zama ne furent point cou-
„ pables, il les avoit dégagés de leurs ſer-
„ mens en violant les ſiens : avant qu'ils
„ ceſſaſſent d'être ſes ſujets, il avoit ceſſé
„ d'être leur roi. Mais, dira-t-on peut-être,
„ Juba étoit le maître abſolu de la vie de
„ ſes ſujets, c'étoit un deſpote. Eh ! qu'eſt-ce
„ qu'un deſpote ? Un monſtre qui outrage
„ la nature & la raiſon. Quels ſont ſes droits ?
„ Ceux d'un aſſaſſin. C'eſt un être parvenu

„ au dernier degré de la perverſité. Il fait „ des loix injuſtes ; il fait plus, il fait ſer- „ vir les loix à l'injuſtice. Si l'on réfléchit „ ſur l'atrocité du caractere de ces tyrans „ du monde, effrayé à la vue de leur bar- „ barie, on eſt humilié de partager avec „ eux la qualité d'homme ; mais ſi l'on veut „ jetter les yeux ſur leur ſort, on ſe con- „ ſole de trouver parmi eux une foule de „ ces deſpotes, les uns détrônés, les autres „ aſſaſſinés. Tous ces grands coupables ont „ été un exemple pour les nations, de la „ vengeance divine & humaine. Un très- „ petit nombre a joui du fruit de ſes cri- „ mes. L'ame de ces barbares, toujours „ dans la crainte, en proie à ſes remords, „ n'a jamais goûté les charmes du repos ; „ le calme qu'il ſuppoſe, n'eſt pas fait „ pour elle. Sanguinaires ſans néceſſité, „ monſtres au-deſſous des animaux carna- „ ciers, ils ſont l'exécration des peuples & „ l'horreur des bons rois. „

Il regne un diſcernement & une impar- tialité remarquables dans preſque tous les jugemens que l'auteur porte des hommes célebres dont il a occaſion de parler ; il trouve pour l'ordinaire dans leur caractere, leurs actions, ou la nature de leurs talens, l'explication de leur deſtinée. En examinant, par exemple, pourquoi Labiénus, cet habile & heureux lieutenant de Céſar, ne fit plus rien de grand & ne réuſſit nulle part après l'avoir abandonné, voici comme il raiſonne. „ Pourquoi Labiénus ſe montra-t-il dans „ la guerre civile ſi différent de ce qu'il „ avoit paru dans les Gaules? C'eſt le ſort „ de ceux qui paſſent d'un parti à un au-

„ tre. L'hiſtoire ancienne & moderne en „ fournit mille exemples. La déſertion, „ non-ſeulement eſt une tache à la gloire; „ mais preſque toujours elle rend encore „ inutiles les plus heureuſes qualités & les „ plus beaux talens. Labiénus n'étoit plus „ à la tête de ces vieux ſoldats à qui il „ pouvoit rappeller leurs grandes actions „ & les ſiennes; il ne connoiſſoit pas ſes „ nouvelles troupes & n'en étoit pas con- „ nu; d'ailleurs ſes premiers ſuccès appar- „ tenoient à Jules, plus qu'à lui-même. „ C'étoit Jules qui le conduiſoit à la vic- „ toire; il ne ſait plus en retrouver le „ chemin dès qu'il s'éloigne de ſon guide; „ il ne reçoit plus d'un héros ces grandes „ & rapides idées qui font le ſort des com- „ bats: le même génie qui le ſoutenoit „ autrefois & l'élevoit à ſa hauteur, au- „ jourd'hui le preſſe & l'écraſe. Labiénus, „ dans les Gaules, étoit le compagnon & „ l'ami de Céſar; dans le camp de Pom- „ pée, il n'étoit que Labiénus. „

En parlant de Pompée, l'auteur paroît éprouver quelque difficulté à ſaiſir la conduite que tint ce grand capitaine à Pharſale, & les cauſes véritables d'une défaite qui après tant de victoires éclatantes avoit effectivement de quoi étonner. „ On ne re- „ connoît pas dans la conduite de Pom- „ pée, pendant & après cette bataille, le „ vainqueur de l'Afrique, de l'Eſpagne & „ de la Sicile; ce grand général qui avoit „ châtié les Parthes, vaincu Mithridate & „ Tigrane, & ſoumis preſque toute l'Aſie, „ au premier échec qu'il reçoit, il reſſem- „ ble, dit Plutarque, *à un homme étonné*

„ *qui a perdu le ſens.* On eſt ſurpris de le
„ voir quitter la patrie, ſe retirer dans ſon
„ camp, s'enfermer dans ſa tente & s'y li-
„ vrer à la plus grande douleur, au lieu
„ de ſonger à rallier ſa cavalerie, à rani-
„ mer le courage de cette belle jeuneſſe,
„ & à lui montrer l'exemple de la valeur
„ & de la fermeté. „

Je ne dirai rien pour éclaircir l'eſpece d'obſcurité qu'offre à l'auteur l'interruption ſubite & irréparable de la longue fortune de Pompée & d'une magnifique ſuite de victoires. Je me contenterai de tranſcrire ce qu'on lit dans l'*Hiſtoire Romaine* de M. Rollin. Après avoir parlé du dépouillement du temple par Craſſus, & de la ſacrilege avarice de ce Romain, il ajoute : Tome 12, liv. 41, §. 14.

„ C'eſt une choſe très-digne de remarque,
„ que le triſte ſort des deux généraux Ro-
„ mains, qui les premiers & les ſeuls, juſ-
„ qu'au tems dont nous parlons, avoient
„ violé le reſpect dû au temple de Jéru-
„ ſalem. Pompée, depuis qu'il eut oſé por-
„ ter ſes regards téméraires dans un lieu
„ redoutable, où jamais aucun profane n'é-
„ toit entré, ne réuſſit en rien, & termina
„ enfin malheureuſement une vie juſques-
„ là remplie de gloire & de triomphes. Craſ-
„ ſus encore plus criminel (*a*), fut puni

(*a*) Craſſus étoit ſans doute beaucoup plus coupable. Il donna un libre eſſor à ſon avarice; & après avoir juré au grand prêtre de ſe contenter d'une piece de grand prix qu'on lui offroit pour ſauver le reſte, il n'enleva pas moins huit mille talens (24 millions de livres), parmi leſquels étoient au rapport de Joſephe, deux mille talens auxquels Pompée avoit refuſé de toucher.

„ plus promptement & périt dans l'année „ même „. Quoi qu'il en ſoit de cette obſervation (*a*), on ne peut nier qu'elle ne ſoit parfaitement conforme au récit de Flave-Joſephe. „ La ſainteté de temple, dit cet „ hiſtorien, y fut violée d'une étrange ſorte : „ car au lieu que juſqu'alors les profanes „ non-ſeulement n'avoient jamais mis le „ pied dans le ſanctuaire, mais ne l'avoient „ jamais vu, Pompée y entra avec plu„ ſieurs de ſa ſuite, & vit ce qu'il n'étoit „ permis de regarder qu'aux ſeuls ſacrifi„ cateurs „. Les hiſtoriens Romains quoiqu'ils regardaſſent les Juifs comme des impies (parce qu'ils n'adoroient pas de dieux viſibles) parlent de la démarche de Pompée d'une maniere qui marque de l'étonnement. (*b*)

Caton, ce célebre ſuicide, tant exalté par Lucain & les autres admirateurs d'un courage inſenſé, donne à M de Criſſé l'occaſion de faire ſur cette manie les réflexions les plus judicieuſes, & de les appliquer à ce Romain avec une juſteſſe de raiſonnement & d'obſervations hiſtoriques dont l'enſemble forme le tableau le plus intéreſſant comme le plus inſtructif. „ On a toujours

---

(*a*) Ceux qui ne ſont pas familiariſés avec ces ſortes de réflexions, peuvent s'amuſer à lire l'ouvrage du proteſtant Anglois, Henri Spelman, *Hiſtoire & fatalités des ſacrileges* *; moins l'auteur eſt ſuſpect d'un excès de crédulité & de dévotion, plus ſa narration & ſes obſervations intéreſſent.

* 15 Oct. 1787, p. 256.

(*b*) *Hieroſolymam quoque intravit & vidit illud grande impiæ gentis arcanum patens.* Florus, *Hiſt.* L. 3.

„ admiré la mort de Caton, on l'a célé-
„ brée comme le dernier effort de la plus
„ héroïque vertu, de la fermeté la plus
„ inébranlable; l'antiquité a exalté ce ver-
„ tueux Romain, qui, après avoir ſi long-
„ tems lutté contre les ennemis de la ré-
„ publique, l'avoir ſoutenue dans ſa chûte,
„ s'enſevelit ſous ſes ruines, expire avec
„ ſa patrie, & meurt libre, lorſque Rome
„ étoit déjà dans les fers; mais Caton ne
„ pouvoit-il pas prendre un autre parti plus
„ généreux que celui de ſe donner la mort,
„ que de ſe déchirer les entrailles, ou de
„ tomber aux pieds de Céſar? Malgré les
„ ſuccès ſuivis de ce tyran de ſa patrie, la
„ conquête de toute l'Italie, la victoire
„ remportée à Pharſale, la mort de Pom-
„ pée, la bataille ſignalée qu'il venoit de
„ gagner, tout n'étoit pas perdu. Les dé-
„ fenſeurs de la république étoient, à la
„ vérité, épars dans l'Afrique; il falloit les
„ raſſembler; il falloit qu'il ſe mît à leur
„ tête, ou pour rendre la liberté à ſa pa-
„ trie, ou pour mourir en la défendant.
„ D'ailleurs, cette liberté avoit encore un
„ aſyle en Eſpagne; un parti redoutable
„ s'y formoit contre le tyran. Quel autre
„ que Caton pouvoit en être plus digne-
„ ment le chef? Il prend les meſures les
„ plus ſages pour ſauver les ſénateurs en-
„ fermés avec lui dans Utique, il les fait
„ monter ſur des vaiſſeaux au milieu d'une
„ nuit obſcure & orageuſe, il leur ordonne
„ de vivre, afin qu'il exiſte encore ſur la
„ terre des hommes qui ne ſoient point eſ-
„ claves de Céſar. Pourquoi ne les ſuit-il
„ point? La vie de ces ſénateurs étoit-elle

„ plus chere, plus néceſſaire à Rome que „ celle de Caton? Il ne veut pas fuir de- „ vant Céſar, & il ſe donne la mort; n'eſt- „ ce pas fuir plus lâchement encore? C'é- „ toit peut-être le moment où il alloit triom- „ pher; Céſar ne pouvoit plus cacher ſes „ ambitieux deſſeins; ce n'étoit plus con- „ tre Pompée qu'il faiſoit la guerre, c'é- „ toit contre la république. Les Romains „ alloient ouvrir les yeux, ils alloient peut- „ être ſe réunir contre le tyran qui vou- „ loit les aſſervir, & Caton, le ſage Caton, „ leur donne à tous le funeſte exemple du „ découragement; il leur annonce par ſa „ mort, qu'il n'y a plus de liberté à atten- „ dre, & que Céſar eſt leur maître. Anni- „ bal, qui fuit de contrées en contrées „ pour ſoulever contre Rome de nouveaux „ ennemis, ſe conſolant de vivre par l'eſ- „ poir de venger ſa patrie, abaiſſant ſa fierté „ juſqu'à devenir le courtiſan d'un roi, me „ paroît plus grand que Caton qui ſe donne „ la mort, lorſqu'il peut oppoſer au génie „ & à la fortune de Céſar, ſon propre gé- „ nie, ſon courage & ſon nom. „

La critique trouvera peu de choſe à reprendre dans cet ouvrage éloquent, judicieux & profond. Quelques idées & expreſſions ſe reſſentent un peu du ton du jour, mais elles ſont en petit nombre & noyées dans des choſes qui les font oublier. — Il y a quelques noms défigurés, comme *Arunculeius* pour *Avrunculeius*; & quelques-uns que l'auteur a latiniſés ſans avertir que le nom François qu'elles portent aujourd'hui, eſt différent. C'eſt ainſi qu'il appelle la ville d'Alais *Aléſie*. Peut-être auſſi ignore-t-il

que cette *Aléſie* eſt réellement Alais : elle n'eſt pas marquée dans la carte, quoiqu'elle tienne une très-grande place dans l'ouvrage. — On jugera peut-être que l'auteur a eu trop l'eſprit de *Commentation*, qu'il s'arrête à des récits qui méritent à peine l'attention d'un lecteur ordinaire, qu'il fait trop d'honneur à l'obſcur, verbiageur & ſuperficiel Hirtius, en raiſonnant ſur des aſſertions qui ne méritoient pas d'être relevées parce qu'elles ne pouvoient pas être crues : mais telle eſt la diſpoſition des bons eſprits, des hommes vertueux & zélés pour le bien, qu'ils ne peuvent laiſſer échapper aucune occaſion d'inſtruire, d'éclairer, de corriger, de faire ſortir le bon & le vrai. (*a*)

(*a*) Cette ardeur d'inſtruire quoiqu'elle entraîne quelquefois une ſurabondance de leçons, n'eſt pas du tout blâmable dans ſon principe, puiſqu'elle part de l'amour de la vérité & du deſir de la répandre ; elle tient d'ailleurs à l'amour de nos ſemblables & au deſir de les rendre heureux. Et ſans s'arrêter à ce qu'il y a d'utile & de louable dans une telle diſpoſition, elle trouveroit ſon excuſe, ſi elle en avoit beſoin, dans la richeſſe de ſes moyens. Il eſt difficile, comme l'obſerve un critique judicieux, à l'homme de bien de ne pas communiquer ce qui lui paroît raiſonnable & utile, ſur-tout s'il l'a péniblement & laborieuſement acquis. C'eſt, dit le P. Sacchini, cet homme qui a donné de ſi ſages principes d'inſtitution, le cas d'une mere, d'une nourrice, qui ſe ſoulage en donnant ſon lait à des enfans chéris ; & c'eſt ce qu'a voulu exprimer un de ces interlocuteurs qui intervient dans l'hiſtoire de Job, & qui ſouffroit cruellement de devoir concentrer en lui-même des connoiſſances qu'il croyoit pouvoir répandre au loin la vérité, la paix & le bonheur. *Plenus ſum ſermonibus, &* Parænefis ad magiſtros.

En liſant p. 247 Tome I. *Centroni, ceux de St. Tron, pays de Liege*, j'ai été ſurpris que M. de Criſſé n'ait pas fait une remarque qui ſouvent m'eſt venue à l'eſprit & que je crois vraie. C'eſt que *Saint-Tron*, qui dans la prononciation eſt exactement *Centron*, vient de *Centroni* ou *Centrones*, & non pas de *Saint-Trudon*. J'avoue que de *Trudon* on peut avoir fait *Tron* par abbréviation. Mais puiſque le mot *Centron* eſt tout fait, qu'il eſt plus ancien, & que naturellement il a dû ſubſiſter dans cette contrée comme celui des Condruſiens, des Tongriens &c, il eſt inutile d'en chercher un autre.... La maniere d'écrire *Saint-Tron* ne fait point une difficulté. Durant pluſieurs ſiecles on a peu écrit & parlé beaucoup des *ſaints*, il n'eſt pas ſurprenant qu'on ait exprimé *cent* par *ſaint*. On peut remarquer encore que la terminaiſon Françoiſe *on* au-lieu de l'*o* latin n'eſt pas auſſi ancienne que S. Tron : tandis que cette terminaiſon réſulte naturellement du mot *Centrones*.... Il faut néanmoins obſerver qu'il y a une abbaye *de S. Tron* à Gand ; ce qui n'eſt pas favorable à ma conjecture. J'ajouterai enfin que tous les géographes ne ſont pas d'accord dans l'emplacement de *Centrones ;* comme on peut voir dans le *Theſaurus geographicus* d'Abraham Ortelius.

---

coarctat me ſpiritus uteri mei. En venter meus quaſi muſtum abſque ſpiraculo, quod lagunculas novas diſrumpit. Job, 32.

Diſſertatio juris eccleſiaſtici germanici, de juribus eccleſiæ germanicæ in conventu Emſano explicatis, & de jure archiepiſcoporum circa beneficia menſium inæqualium in ſpecie, &c. Quam præſide Philippo Hedderich tentamini publico ſubmiſit F. J. de Breuning. *A Bonn, chez l'imprimeur de l'univerſité*, 1788, in-4to.

QUEL magaſin de citations dans cette groſſe *Diſſertatio*! Ceux qui l'ont lue avec un œil ſévere, prétendent qu'il y a des mutilations, des altérations, des falſifications de plus d'une eſpece. Pour moi, qui lis avec plus de bénignité & avec moins de loiſir d'examiner, je n'y ai vu que des inexactitudes qui m'ont paru pouvoir ſe concilier avec la bonne-foi. Mais en même tems j'ai vu que toute la *Diſſertatio* portoit ſur deux équivoques, leſquelles une fois duement éclaircies, le ſavoir-faire du R. P. tombe à plomb ſur rien. La premiere de ces équivoques eſt dans les mots *évêque, épiſcopat*, que le R. P. prend toujours dans le ſens le plus rétréci, & par oppoſition à *ſouverain pontife*, tandis que les ſaints Peres, les conciles, les théologiens qu'il cite, ont pris ces mots dans un ſens très-étendu, & qu'ils y ont compris, comme nous l'avons déjà obſervé d'après Thomaſſin, le pape, les patriarches, les primats, les archevêques, les évêques & tout l'ordre ſupérieur de la hiérarchie *. Moyennant cette très-ſimple & très-inconteſtable obſervation, un grand nombre de paſſages cités par le diſſertateur

* 1 Sept. 1788, p. 19.

ou ne prouvent rien du tout, ou ſe tournent directement contre lui.

La ſeconde équivoque eſt dans ce que dit le R. P. de l'obéiſſance due à l'évêque; le R. P. n'ayant fait aucune mention ni de celle que l'évêque doit à l'évêque des évêques (*epiſcopus epiſcoporum*) comme l'appelle Tertullien, ni de l'obéiſſance que tous les fideles doivent, d'une maniere médiate & quelques fois, ſelon les circonſtances, immédiate, à celui que Jeſus-Chriſt a établi le chef de ſon égliſe & ſon vicaire ſur la terre. On diroit que l'auteur d'un ouvrage qui a paru l'an paſſé, a voulu d'avance ſuppléer au ſilence du R. P. Car, après avoir rapporté ces paroles des 4 aſſeſſeurs du congrès d'Ems : *Il n'eſt, ſuivant la nature de la conſtitution primitive de l'égliſe, point douteux que toutes les perſonnes habitantes dans les dioceſes des évêques, leur ſont ſans diſtinction ſubordonnées dans les affaires internes & externes de religion;* voici ce que cet auteur ajoute. „ Oui, autant que l'évêque lui-même eſt *ſubordonné* au ſouverain pontife, aux loix de l'égliſe univerſelle, aux regles & aux moyens de l'union catholique; & autant qu'il eſt fidele aux devoirs que ſuppoſe cette eſſencielle ſubordination. Sans cela, chaque évêque entraîneroit, quand il lui plairoit, toutes ſes ouailles dans le ſchiſme, l'héréſie, tous les genres de corruptions & d'erreurs. C'eſt ainſi que le peuple d'Alexandrie, d'Antioche, de Conſtantinople, &c. eſt tombé dans l'abyme des égaremens. Il eſt reſté *ſubordonné* à ſon évêque, qui lui-même n'étoit plus *ſubordonné* à ceux à qui il devoit toute ſubordination. C'eſt

Coup-d'œil ſur le congrès d'Ems. p. 139.

ainſi que la foi s'eſt perdue en Angleterre, en Suede, en Danemarck. Les évêques une fois pervertis, le troupeau ne tardera pas de l'être. Voilà pourquoi S. Jérôme ne reconnoiſſoit ſon évêque Paulin qu'autant que Paulin reconnoiſſoit le ſiege de Rome : *Beatitudini tuæ, id eſt, cathedræ Petri, conſocior*, écrivit-il au pape Damaſe, *Paulinum ignoro.* Qu'auroit dit ce ſaint docteur, s'il avoit vu comme nous le voyons, tous les anciens ſieges épiſcopaux & métropolitains d'Aſie & d'Afrique, occupés par d'ignorans & ſuperſtitieux ſectaires ?... De tous les évêchés du monde, le ſeul ſiege de Rome a conſtamment conſervé la foi ; *les portes de l'enfer*, ſelon la promeſſe de Jeſus-Chriſt, *n'ont jamais prévalu contre le ſiege de Pierre...*

„ Ainſi, dit Boſſuet, fut établie & fixée à Rome la chaire éternelle de S. Pierre „ C'eſt cette égliſe Romaine, qui enſeignée „ par Pierre & ſes ſucceſſeurs, ne connoît „ point d'héréſie. L'égliſe Romaine eſt tou„ jours vierge, & la foi Romaine eſt tou„ jours la foi de l'égliſe „. Les proteſtans rendent de juſtes hommages à ſa fermeté & à ſa perſévérance. *Vaſtabant eccleſiam*, dit un des plus ſages d'entr'eux, *perditiſſimi hæretici, qui magnas quotidie ſtrages velut apri vineam ingreſſi edebant ; neque erant qui progreſſibus eorum ſeſe opponerent, qui quidem cauſam bonam poſſent adjuvare, præter Romanum epiſcopum. Nemo autem peritus rerum eccleſiæ ignorat, operâ Romanorum pontificum per multa ſæcula Deum eſſe uſum in conſervandâ ſartatectâ fidei doctrinâ* (a). —

Serm. ſur l'unité de l'égliſe.

Caſaubon exercit. XV in annal. Baron.

(a) Un philoſophe moderne fait une réflexion

Ainſi donc, auſſi long-tems que l'évêque ſera parfaitement d'accord avec le ſouverain pontife, qu'il ne ſera queſtion ni de diviſion ni d'innovation quelconque, *toutes les perſonnes habitantes dans les dioceſes des évêques*, doivent leur être ſubordonnées (à moins, comme nous le verrons ci-deſſous, qu'il n'y ait quelques exceptions à faire); mais quand il ſe répand des bruits de diſputes & d'altercations avec le chef de l'égliſe, il eſt prudent d'être ſur ſes gardes; ſans cependant rien précipiter. C'eſt ainſi que la vigilance & la diſcrétion du clergé & du peuple de Cologne ont ſauvé la religion en ceſſant d'être *ſubordonnés* à Herman de Weyden, & 40 ans après à Gebhard Truchſès. Ce cas certainement n'exiſte

---

qui ne peut manquer de frapper les bons eſprits. Après avoir parlé de l'état de foibleſſe & d'impuiſſance où ſe trouve aujourd'hui la cour de Rome, obligée de céder & de ſe plier à la volonté des puiſſances temporelles, il ajoute: „ Si „ elle parle avec une fermeté qui ne ſait pas „ plier; ſi les aſſauts les plus rudes n'ébranlent „ pas ſa conſtance; ſi, ſourde aux prieres, elle „ ne ſe rend plus aux ſollicitations, & écoute „ froidement les menaces; c'eſt uniquement lorſ„ qu'il s'agit de toucher à quelque point qui re„ garde directement ſa doctrine „ (*Diſcours ſur l'hiſtoire, le gouv. &c. par le C. d'Albon, Paris* 1782). Ce paſſage du philoſophe moderne me rappelle les vieux vers de S. Grégoire de Nazianze:

Fides vetuſtæ (Romæ) recta erat jam antiquitùs,
Et recta perſtat nunc item, nexu pio.
Quodcunque labens ſol videt, devinciens,
Et univerſi præſidem mundi decet,
Totam colit quæ numinis concordiam.
Gregor. Naz. *Carm. de vitâ ſuâ.*

pas aujourd'hui. N'exiſtera-t-il plus jamais ? C'eſt ce que l'Eternel a caché dans les ſecrets de ſa providence. — Mais prenons la choſe plus ſimplement encore. Le peuple & le clergé ſont *ſubordonnés* à l'évêque ; mais ne ſont-ils pas *ſubordonnés* au pape ? Le ſoldat eſt *ſubordonné* à ſon capitaine ; mais n'eſt-il pas *ſubordonné* à ſon colonel, à ſon général ? Peut-il mépriſer leurs ordres pour s'en tenir à ceux du capitaine ?... Le bourgeois eſt *ſubordonné* à ſon bourg-meſtre, le payſan à ſon mayeur ; mais le gouverneur de la province peut leur commander ſans doute, & cela dans le cas même (& ſur-tout dans ce cas) où le mayeur ou le bourg-meſtre ſe ſeroient ſouſtraits à ſon autorité.... Et pour reſter dans l'ordre des choſes eccléſiaſtiques, le vicaire qui eſt *ſubordonné* au curé, ne l'eſt-il pas plus encore à l'évêque ? Le religieux ne l'eſt-il pas plus à ſon provincial qu'à ſon gardien, à ſon abbé qu'à ſon prieur ?... Depuis quand l'autorité intermédiaire détruit-elle la ſubordination à l'autorité générale & ſuprême ? ,,

Si on apprécie ſur ces deux équivoques du R. P. les raiſonnemens divers de ſa *Diſſertatio*, il eſt à craindre, qu'il n'en reſtera pas beaucoup de choſe que les ſavans jugeront digne de leurs diſcuſſions. Mais un article, dont bien des perſonnes ſauront gré au R. P., c'eſt d'avoir, comme nous l'avons déjà dit, un tantinet pitié du pauvre Iſidore ſoi-diſant *Mercator*, de l'avoir abſous de tous les maux qu'on l'accuſe d'avoir fait à la hiérarchie, & d'avoir fixé cette calamité 6 à 7 ſiecles plus tard, en la mettant ſur le compte des Jéſuites, gens capables

de tout & qu'on ne ſauroit mettre trop en avant lorſqu'il y a de graves accuſations à faire *. Quant à la bulle de Paul II, qu'on lit dans l'*Adjunctum II*; il y a toujours des gens, qui ſoutiennent *mordicùs* qu'elle eſt de la fabrique du R. P. Hedderich. Mais le moyen de les en croire? Le ſilence de tous les *Bullaires* du monde pourroit-il perſuader à des ames droites & franches, que cette accuſation n'eſt pas une horrible calomnie?

* Voyez cette remarquable déciſion du R. P., 15 Août, p. 601.

NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le* 31 *Août*). La ſatisfaction que le miniſtere Ottoman doit avoir reſſentie à la ſuite de pluſieurs dépêches qu'il a reçues du grand-viſir, eſt telle que de long-tems on ne lui avoit vu donner en public des marques d'un plus grand contentement. C'eſt d'après ces dépêches qu'on nous repréſente les armées de la maiſon d'Autriche comme ſe tenant dans une inaction parfaite, & reculant à meſure que les troupes Ottomanes s'avancent pour les combattre. Cette conduite paroiſſant abſolument incompréhenſible aux Francs de cette capitale, eſt expliquée par quelques-uns de la maniere ſuivante : La cour de Vienne, diſent-ils, mécontente de ce qu'au commencement de la campagne on avoit changé à Pétersbourg le plan d'opérations dont on étoit convenu, ſous prétexte que des beſoins imprévus exigeoient d'autres meſures & d'autres mouvemens, avoit cru devoir s'en venger en ſe retranchant ſur la guerre purement défenſive & en laiſſant par conſéquent ſes armées dans une inaction abſolue. Si cette aſſertion étoit fondée, il faudroit convenir que ce nouveau ſyſtême adopté par la cour de Vienne n'a aucunement ſervi à diminuer ſes pertes, puiſque les priſon-

niers que le grand-viſir envoie journellement à Conſtantinople aſſurent unanimement que la mortalité dans les armées impériales eſt ſi conſidérable, qu'on fait enterrer tous les jours 2 à 300 hommes morts dans les hôpitaux. Il eſt difficile d'exprimer à quel point ces avis qu'on regarde comme très-certains, excitent la ſurpriſe des Francs, en même-tems qu'ils comblent de joie le peuple de cette capitale. En effet, ce dernier n'a jamais été ſi diſpoſé par ſon inclination à ſupporter les charges de la guerre qu'il l'eſt depuis 10 à 12 jours; le deſir de faire répentir la maiſon d'Autriche d'avoir déclaré une guerre injuſte à la Porte, eſt égal dans toutes les claſſes des habitans; ce qui nous étonne le plus, c'eſt le courage que font voir nos recrues, & d'entendre dans quels termes cette milice s'explique ſur le compte des troupes Autrichiennes, auxquelles elle croit n'avoir qu'à ſe montrer pour les diſperſer. „ Nous avons, diſoit l'autre jour le Reis-„ Effendi, une ſupériorité ſi marquée ſur „ les Allemands, qu'il ſe paſſera un ſiecle „ avant qu'ils s'aviſent de nous déclarer une „ autre guerre. C'eſt par l'aide du Tout-„ puiſſant que nous avons arraché le voile „ qui nous empêchoit de voir la foibleſſe „ de nos voiſins. Nos meilleurs amis nous „ conſeilloient depuis 20 ans de vivre en „ paix avec eux; nous avons déféré à leurs „ avis, parce que le tableau qu'ils nous „ faiſoient des forces de nos ennemis, de „ leur intelligence dans l'art de la guerre, „ étoit véritablement effrayant. Maintenant „ nous ſavons qu'on nous a trompés; peut-„ être ſans malice, comme on prétend au-

„ jourd'hui nous le perſuader. Nous avons „ vu ce que peuvent cet art, cet exercice, „ cette tactique qu'on nous vantoit tant, „ contre la bravoure de nos troupes, con- „ tre cette intrépidité avec laquelle elles „ affrontent tous les dangers. A quoi ſert „ cet appareil formidable d'artillerie, ſi l'on „ ſe retire à la vue & à l'approche de ces „ mêmes troupes ? Enfin il n'y a plus de „ preſtige ; la paille eſt toujours paille, „ quelque nom honorable qu'on lui donne, „ comme le chêne eſt toujours chêne „. On ſent combien il y a de fanfaronade dans ces propos ; mais malheureuſement il ſemble que la vanité Turque ſoit aſſez juſtifiée par l'événement ; & il n'eſt pas difficile de prévoir que la guerre actuelle portera un grand échec à la conſidération dont jouiſſoit la tactique d'Europe, peut-être ſera-t-elle l'époque de ſa chûte.

Diverſes conſid. x Sept. p. 21. — 1 Octob. p. 166.

Le capitan-bacha ayant appris que la flotte Ruſſe étoit ſortie de Sébaſtopol, a été à ſa rencontre, & l'ayant jointe à la hauteur de l'iſle des Serpens, il lui a livré, le 13 Juillet, un combat très-vif, à la tête de cinq ou ſix vaiſſeaux ſeulement, le reſte de l'armée n'ayant point donné, & étant tombé ſous le vent par la faute des capitaines. Il aſſure, dans la lettre qu'il écrit pour rendre compte de cet événement, qu'après un long combat, les Ruſſes, totalement déſemparés, ſe ſont réfugiés à Sébaſtopol. Haſſan-Bacha les a ſuivis, provoquant inutilement ſes ennemis à un nouveau combat. Il a fait voile, le 18, pour retourner à Oczakow, où pluſieurs de ſes bâtimens ont beſoin de réparer leurs mâ-

tures & leurs gréemens. — Cet amiral a fait ſur ſa flotte de grands exemples de ſévérité. Dans le premier combat, où ſon eſcadre légere a été ſi maltraitée en voulant remonter le Boriſthene, il a brûlé lui-même la cervelle à un capitaine de vaiſſeau, & il en a fait étrangler deux autres. Au commencement du dernier combat, dans lequel il a forcé les Ruſſes à ſe réfugier à Sébaſtopol, s'appercevant que le commandant d'un de ſes plus gros vaiſſeaux évitoit d'approcher l'ennemi, il l'a fait pendre à ſon grand mât, où il eſt reſté en ſpectacle aux deux armées pendant tout le combat. — Le capitaine d'une groſſe bombarde, fort maltraitée, à qui le capitan-bacha avoit ordonné de ſe rendre à Smyrne pour ſe réparer, étant venu dans cette capitale, a été arrêté & exécuté ce matin.

Parmi les bonnes nouvelles qui ont répandu la joie dans la capitale, nous ne devons pas oublier de faire mention de celle d'une victoire complette que le bacha, gouverneur d'Akiska, doit avoir remportée ſur les Ruſſes du côté du Cuban. Cet officier, connu par la haine particuliere qu'il porte à ces derniers, & par la grande part qu'il a eue aux troubles qui ont occaſionné cette guerre, a fait ſavoir à la Porte, que ſe trouvant à la tête de 20 mille Turcs & d'un pareil nombre de Tartares, il avoit pénétré juſqu'au camp ennemi, y avoit attaqué les Ruſſes & les avoit obligés de repaſſer le Cuban & à ſe retirer dans l'intérieur de leur pays, après leur avoir taillé en pieces pluſieurs milliers d'hommes; il s'étoit emparé en outre de pluſieurs pieces d'artillerie & de

la plus grande partie des bagages de l'armée Ruſſe, ainſi que d'un butin conſidérable que ſes troupes avoient fait dans le camp ennemi.

Tous les officiers François qui ſe trouvoient ici, venoient de s'embarquer pour retourner en France.

RUSSIE.

PÉTERSBOURG (*le* 18 *Septembre*). On aſſure que l'impératrice, malgré la guerre avec la Suede, & la néceſſité de tenir une flotte dans la Baltique, a donné les ordres pour l'expédition d'une forte eſcadre dans la Méditerranée. Conformément à cet avis, l'eſcadre en queſtion doit ſortir de la Baltique avant la fin du mois d'Octobre, & ſe rendre dans l'Archipel pour l'hiver prochain. A bord de cette eſcadre il y aura des troupes de débarquement, mais leur nombre n'eſt pas encore connu.

Les diſpoſitions ſe continuent pour mettre nos frontieres en ſûreté, du côté de la Finlande. Il a marché ces jours derniers quelques eſcadrons de carabiniers d'ici vers Wybourg, & quelques autres du côté de Peterhoff. Le régiment des gardes Semenow a auſſi reçu ordre de ſe tenir prêt à partir. Cependant il eſt apparent, qu'il ne ſe paſſera plus rien de conſidérable ſur nos confins, même d'après les dernieres nouvelles de l'armée, que la cour a fait publier. — L'eſcadre Suédoiſe eſt toujours dans le port de Sweaborg, où elle eſt bloquée par celle de l'amiral Greigh, qui empêche ainſi ſa réunion avec 5 autres vaiſſeaux de ligne, qui, récemment armés à Carelscrona, n'y

attendent que le moment favorable, pour joindre la flotte du duc de Sudermanie. De notre côté, les armemens maritimes ſe continuent auſſi avec une ardeur extraordinaire; & l'on travaille à Cronſtadt à l'équipement d'une nouvelle eſcadre de 5 vaiſſeaux de ligne & de quelques frégates, dont le vice-amiral Kruſe aura le commandement.

On a des avis certains, que le capitan-bacha, après avoir reçu des renforts, a fait voile avec 40 vaiſſeaux de ligne pour Oczakow, dans le deſſein de haſarder un nouveau combat & de faire ſon poſſible pour battre notre flotte & délivrer Oczakow. Ainſi on attend d'un moment à l'autre la nouvelle d'un cinquieme combat naval. — Il paroît qu'il y a la plus grande déſunion entre les généraux Ruſſes, & que pour cette raiſon le prince de Naſſau a demandé ſa démiſſion. — On apprend que le général Korſakow a eu près d'Oczakow le malheur de tomber en bas d'une batterie & de ſe tuer.

REVEL (*le 25 Août*). S. M. l'impératrice vient d'envoyer à notre gouverneur la lettre, dont voici la traduction :

Monſieur le gouverneur de Wrangel.

„ *Votre rapport du 12 Août, ainſi que ceux de l'amiral Greigh, qui y étoient joints, m'ont été remis hier. Il eſt hors de tout doute que les régimens Finlandois ne veulent plus agir offenſivement dans cette guerre perfide. Le général comte de Puſchkin vient de nous l'écrire, en ajoutant que les Suédois ne ſont pas non plus trop portés à obéir. L'un de ces jours, le roi recevra l'avis que les Danois ſe ſont réſolus, en conſéquence de l'allience qu'ils ont conclue avec nous, d'agir contre*

lui, par mer & par terre, à notre avantage. La flotte Danoiſe, réunie à la nôtre, formera une eſcadre de 18 *vaiſſeaux de ligne. Je crois que dans vos environs, on apprendra tous ces avis avec plaiſir. Nous ſommes votre affectionnée*

CATHERINE.

POLOGNE.

VARSOVIE (*le* 27 *Septembre*). Le 10 le miniſtre Ruſſe réſident ici, dépêcha comme courier le major Seib à ſa cour; & on le dit porteur d'une note de la cour de Berlin, dont l'envoyé de Pruſſe, M. de Bucholtz, lui avoit fait part le jour précédent. Cette note eſt relative à un traité d'alliance défenſive, qui eſt en agitation entre l'empire Ruſſe & le royaume de Pologne. S. M. Pruſſienne déclare, que ſi l'augmentation projettée dans l'armée Polonoiſe n'a pour but que la plus grande ſureté du pays, S. M. en bon voiſin & ami de la république, ne verra cette augmentation qu'avec plaiſir; mais auſſi qu'elle s'oppoſera de toute ſa puiſſance à ce que cette armée ſoit employée contre les Turcs.

Des lettres de Kœnigsberg portent que trois navires Pruſſiens, deſtinés pour Helſingfors ou Sweaborg, ont été amenés par les Ruſſes dans le port de Revel, où toute leur cargaiſon a été achetée à un bon prix, & payée en ducats. La ſuite de cette nouvelle a été, qu'on a défendu, juſqu'à nouvel ordre, la ſortie des grains, tant du pays, que de l'étranger, par le port de Kœnigsberg; & on s'attend de plus que la Pruſſe demandera raiſon de cette aggreſſion des Ruſſes.

DANEMARCK.

COPPENHAGUE (*le* 28 *Septembre*). Notre cour s'étant déclarée ſur la réſolution où elle étoit de donner à la Ruſſie les ſecours ſtipulés par les traités, le baron de Sprengtporten, ambaſſadeur de Suede, a remis à M. de Bernſtorff la *Contre-déclaration* ſuivante.

Après les ouvertures que le roi a fait faire par ſon ambaſſadeur à Coppenhague, & les marques de confiance qu'il a données au roi de Danemarck, en lui laiſſant le ſoin de rétablir la paix entre le roi & l'impératrice de Ruſſie, S. M. n'a pu recevoir qu'avec étonnement & déplaiſir, la déclaration que le roi ſon beau-frere lui a fait remettre le 19 Août dernier. Cependant S. M. voulant éloigner encore tout ce qui pourroit faire naître des ſentimens d'aigreur & d'inimitié entre elle & un prince avec qui elle eſt liée par des nœuds ſi ſacrés, ſe réſerve, lorſque la néceſſité des circonſtances l'exigera abſolument, de rappeller au ſouvenir de S. M. Danoiſe, combien de peines elle s'eſt donnée, pour fortifier la bonne harmonie, qui a ſubſiſté pendant plus de 60 ans entre la Suede & le Danemarck, & la rendre ſtable & permanente. Mais comme le roi ne veut auſſi rien négliger pour conſerver le maintien de la plus longue paix dont les annales des deux empires peuvent offrir l'exemple, & qu'il connoît d'ailleurs les mouvemens que ſe donnent les autres puiſſances pour éteindre le feu qui menace le nord; il ſe borne dans ce moment à demander une déclaration claire & cathégorique des vues de S. M. Danoiſe, d'après laquelle le roi reglera ſes démarches.

S. M. Danoiſe a notifié, qu'en vertu de leur traité d'alliance défenſive, elle laiſſeroit à la libre diſpoſition de l'impératrice de Ruſſie une partie de ſes vaiſſeaux de guerre & de ſes troupes. Le roi qui n'avoit point eu connoiſſance juſqu'à préſent des conditions & de l'étendue de l'alliance ſubſiſtante entre le Danemarck & la Ruſſie, demande au roi ſon beau-frere, ſi ce ſont des

troupes auxiliaires & des vaiſſeaux auxiliaires, qu'il penſe fournir à la Ruſſie? Dans ce cas, & ſelon l'uſage établi, ces troupes & ces vaiſſeaux ne peuvent agir contre la Suede, que dans les eaux & dans les provinces qui appartiennent à la Ruſſie, qui ſont maintenant le théâtre de la guerre. Alors bien éloigné de regarder la démarche de S. M. Danoiſe comme hoſtile, le roi ne pourra que regretter de voir le roi, ſon beau-frere, donner des ſecours à l'ennemi de la Suede.

Mais ſi ces troupes ſe mettent en marche des provinces ſoumiſes à la domination de S. M. Danoiſe, ſituées ſur les frontieres de Suede, pour avancer ſur le territoire de S. M. Suédoiſe; ſi elles attaquent ſes ſujets, ſes fortereſſes & ſes troupes; alors le roi ſera contraint de regarder comme rompue la longue paix qui ſubſiſte entre la Suede & le Danemarck, & de conſidérer le roi de Danemarck comme l'agreſſeur. Le roi au reſte certifie de la maniere la plus formelle & ſur ſa parole royale, que les diſpoſitions de prévoyance qu'il a ordonné de faire ſur les frontieres de la Norwege & dans la Scanie, ſont purement défenſives, & que ſes vœux les plus ſinceres viſent à la conſervation d'une paix également néceſſaire aux deux nations.

Le roi attend une réponſe claire & cathégorique; elle décidera de ſes démarches ultérieures.

Coppenhague le 11 *Septembre* 1788.

Sprengtporten.

La réponſe ne s'eſt point fait attendre long-tems; car dès le 13 elle fut remiſe à l'ambaſſadeur de Suede; & elle étoit conçue dans les termes ſuivans.

Réponſe à la contre-déclaration remiſe par ſon excellence M. l'ambaſſadeur de Suede.

S. M. le roi de Danemarck, bien éloigné de trahir la confiance de S. M. le roi de Suede, n'a d'autres regrets que de ne s'être pas trouvé dans le cas d'y répondre complettement, parce que ſes premieres ouvertures annonçant un retour vers des ſentimens plus pacifiques, ne ſont parvenues ici, qu'après que la déclaration

du 19 Août étoit déjà remiſe à M. l'ambaſſadeur, & même envoyée en Suede. S. M. toutefois en a tiré tout le parti, qui étoit encore en ſon pouvoir, pour avancer le rétabliſſement de la paix, & elle déclare qu'elle eſt toujours également prête de concourir avec toute la droiture & l'empreſſement poſſible aux deſſeins & aux démarches des puiſſances amies qui viſent à ce but ſalutaire.

Il ne dépend pas de S. M. de donner une autre direction à ſes forces auxiliaires, que celle qui eſt déſignée dans ſa premiere déclaration, & dans le traité d'alliance défenſive qu'on y mentionne. Elles ſont déjà laiſſées à la libre diſpoſition de la Ruſſie; & comme le théâtre de la guerre ne ſe borne & ne peut ſe borner à la Finlande ſeule, S. M. n'eſt point autoriſée à recevoir une nouvelle explication, qui ſeroit entiérement contraire au ſens & à la lettre de ſes engagemens.

Tant que le Danemarck n'a aucun intérêt propre dans cette guerre, & qu'il n'y agit que comme ſimple puiſſance auxiliaire de ſon alliée, il ne peut ſe propoſer d'autre fin, que le prompt rétabliſſement d'une paix durable; & dès que S. M. l'impératrice ſera convenue des conditions avec la Suede, la paix de celle-ci avec le Danemarck ſera également conclue. Il doit reſpecter toutes les démarches de la Ruſſie pour terminer ou ſuſpendre une guerre dans laquelle elle ſe trouve enveloppée. Tant que le nombre des troupes & les vaiſſeaux auxiliaires qui doivent agir contre la Suede n'augmentera pas, & que le reſte des forces de guerre Danoiſes ne commettra aucune eſpece d'hoſtilités, S. M. le roi de Suede n'aura aucune raiſon de ſe plaindre. La nature & la ſituation des choſes changeroient, ſi le roi regardoit & traitoit hoſtilement la partie deſdites forces qui ne doit point agir contre la Suede, & qui ne fera aucun mouvement juſqu'à ce que le roi ait déclaré la guerre au Danemarck. Ce ſeroit alors S. M. Suédoiſe qui donneroit à la guerre une exiſtence qu'elle n'a pas encore, & qu'elle n'aura jamais, ſi les vœux & les conſeils du roi de Danemarck & la conſi-

dération du bien-être des ſujets reſpectifs peuvent avoir quelque influence ſur S. M. le roi de Suede.

Le roi n'a rien à prétexter contre les meſures qu'on a cru devoir prendre en Suede à raiſon des mouvemens des troupes auxiliaires du Danemarck. S. M. déclare au contraire qu'elle ne donnera à ſes plans & à ſes démarches aucune extenſion ultérieure, juſqu'à ce qu'elle ſache que c'eſt la réſolution irrévocable de S M. Suédoiſe de lui en prêter de telles. Elle deſire avec la plus vive ardeur, que la réponſe déciſive qu'elle attend encore de ſon côté, ne ſoit pas le ſignal d'une guerre dont l'idée ſeule eſt infiniment ſenſible à ſon cœur, mais annonce la confirmation de cette paix qui a toujours été le plus cher de ſes vœux.

Du département des affaires étrangeres à Coppenhague le 13 *Septembre* 1788.

A. P. de Bernſtorff.

En attendant le parti, que la cour de Stockholm prendra, nos forces navales viennent déjà de ſe réunir à celles de l'impératrice; & hier il a appareillé de notre Port pour la Baltique une eſcadre combinée, & compoſée de trois vaiſſeaux Ruſſes de 100 canons, *le St. Jean Chesmé*, *le Saratow*, & *les Trois Patriarches*, avec deux frégates & un brigantin, aux ordres du vice-amiral de Deſin; & des vaiſſeaux de guerre Danois, *l'Etoile-Polaire & le Prince Frédéric* de 74 *le Dithmarſchen* de 64 canons, avec la frégate *la Chriſtiania* de 36 aux ordres du contre-amiral *Krieger*. Cette eſcadre combinée attendra à certaine hauteur les 5 vaiſſeaux Ruſſes, venus récemment d'Archangel, qui ſe diſpoſent à aller la joindre dans peu de jours.

Tandis qu'on attendoit le retour du prince royal en cette capitale, on a appris que S. A.

avoit paſſé directement de Fladſtrandt en Norwege. Le 13 elle eſt arrivée à Chriſtiania, & quelques circonſtances, entre autres des équipages de campagne, auxquels l'on travailloit pour ſon uſage, faiſoient croire, que ce prince avoit deſſein de s'y mettre à la tête des troupes. Cette nouvelle a paru cauſer quelque ſurpriſe & a donné lieu à diverſes conjectures. Il a été auſſi-tôt dépêché une eſtafette au prince pour l'engager à revenir ici, où ſa préſence paroît rendue néceſſaire par l'état des négociations, après la déclaration, qui a été remiſe le 19 Août à l'ambaſſadeur de Suede. On compte que S. A. ſe rendra à cette invitation, cependant il y a des gens qui ont là-deſſus quelque inquiétude & qui ne croient guère l'intérieur du royaume bien aſſuré. — Depuis que le Sr. Baſilico, meſſager-d'état Britannique, eſt arrivé ici de Berlin, le bruit s'eſt accrédité de plus en plus, que les cours de Londres & de Pruſſe interviendroient comme médiateurs, pour éteindre le feu de la guerre dans le Nord.

SUEDE.

STOCKHOLM (*le 24 Septembre*). Ce fut le 12 de ce mois au ſoir, que le roi partit avec une fort petite ſuite de ſon château de Haga pour la Dalécarlie. Pendant ſon abſence, l'on n'eſt pas inactif; & tout s'arme en cette capitale. Le bataillon des gardes-du-corps, qui étoit encore reſté ici, ſe met en marche cette ſemaine pour la Scanie : Le régiment de Jemptlande va retourner dans ſa province, voiſine des frontieres de Norwege. La bourgeoiſie de Stockholm s'exerce

journellement à pied & à cheval, & elle va occuper bientôt tous les poſtes dans la ville, qui ſera dégarnie de troupes. En effet, tous les régimens de cavalerie & d'infanterie, qui ſont reſtés en deça de la mer, doivent marcher en partie vers la Scanie, où il eſt particuliérement néceſſaire de mettre à couvert les villes maritimes de Malmoë & de Landskrona, en partie vers Gothembourg & les confins les plus méridionaux de la Norwege. A Gothembourg l'on rédouble d'efforts pour les armemens dans le port. Les cinq navires, qui y ſont revenus récemment des Indes-Orientales, s'arment actuellement en vaiſſeaux de guerre, afin d'augmenter l'eſcadre, deſtinée pour la mer du nord. Les deux châteaux, ſitués à l'entrée de cette mer, particuliérement Elfsbourg, vont être pourvus d'une garniſon plus nombreuſe & d'artillerie. Dans les villes de Nyköping, Norköping, & Calmar, ſituées ſur la Baltique, & expoſées par conſéquent aux premieres entrepriſes des Ruſſes, tous les habitans ſe ſont mis en état de défenſe. En un mot, l'ardeur patriotique, pour contribuer à forces réunies à la défenſe du royaume, eſt devenüe générale; & l'on peut juger de ſa vivacité par ce qu'ont fait les habitans de Gothlande : cette petite iſle a mis ſur pied & armé à ſes propres frais pas moins de 6 mille hommes. La Finlande eſt déjà à l'abri d'une invaſion : le duc de Sudermanie a poſté ſon armée ſur la frontiere, de façon que tout le pays eſt couvert contre les attaques des Ruſſes, qui ſont dans le voiſinage. Le quartier-général eſt à Louiſa; & l'avant-garde Suédoiſe étoit encore le

2 Septembre à Hogfors, dans la Finlande Ruſſe, ſous les ordres du lieutenant-général de Platen. Celui-ci avoit encore eu la veille une eſcarmouche avec un corps ennemi, qui y avoit eu 14 tués.

ITALIE.

ROME (*le* 21 *Septembre*). L'archiconfrerie de la Vierge, érigée par Innocent XI en mémoire de la délivrance de Vienne en 1683, vient de célébrer avec beaucoup de pompe l'anniverſaire de ſon érection, dans la belle égliſe que ledit pontife fit bâtir à cet effet dans la place de la *Colonna Trajana*. Les circonſtances où ſe trouve en ce moment l'armée Autrichienne, la ſituation où ſont les affaires de l'égliſe avec la cour de Vienne, conſidérées par rapport à ce qu'elles étoient ſous Innocent XI, l'ami & le plus zélé partiſan de Léopold, ont fait naître beaucoup de réflexions à l'occaſion de cette ſolemnité.

Le bref que le pape a écrit au roi de Naples à l'occaſion de l'hommage refuſé, eſt actuellement public. En voici la traduction.

Pie VI, à notre très-cher fils Ferdinand, ſalut & bénédiction apoſtolique.

„ Votre majeſté ſe rappellera la lettre que nous lui avons écrite au mois d'Août de l'an 1786, alors que la réſolution de la junte tenue le 30 Juillet précédent, nous avoit convaincus des efforts que feroient les ennemis de la paix pour traverſer une négociation à laquelle nous nous étions prêtés avec le plus vif deſir & les diſpoſitions les plus ſinceres. Si depuis nous n'avons plus troublé directement V. M., elle ne doit s'en prendre qu'à ſon propre ſilence, qui nous a

donné à entendre que notre correſpondance confidentielle ne lui étoit point agréable. Cependant les propoſitions exorbitantes & les variations continuelles des écrits qui paſſoient dans les mains de Mgr. Caleppi, manifeſtoient toujours de plus en plus l'éloignement pour terminer à l'amiable; tandis que l'on ne déſiſtoit point de pourſuivre avec aigreur des innovations non moins contraires à l'eſprit des négociations entamées, qu'à la ſainteté des traités, aux canons de l'égliſe, & aux droits de ce ſiege apoſtolique. Nonobſtant tout cela, V. M. aura vu, que de notre part rien n'a été négligé pour en venir à un accommodement, qui mettoit le comble à tous nos ſacrifices, puiſqu'il ne s'agiſſoit de rien moins que de modifier un traité ſolemnel conclu & obſervé par le glorieux pere de V. M.; de céder les droits le plus clairement établis; de faire les conceſſions les plus étendues, d'abandonner enfin les intérêts de cette cour. On a tout offert, & perſonne, même en s'en rapportant à l'opinion du juge le moins expert, ne pourra déſavouer combien ſe ſont montré en tout ceci l'excès de notre amour pour la concorde, la modération de nos maximes, la grandeur de notre attachement à votre perſonne royale. Lorſque les négociations furent preſque entiérement rompues l'année derniere, nous rappellâmes ici notre commiſſaire, & nous mîmes dans ce rappel toute la délicateſſe poſſible. Mais à peine V. M ſe détermina à renouer les conférences, que nous lui donnâmes les ordres les plus précis de retourner, ce qu'il exécuta ſur le champ. Depuis encore le cardinal notre ſecrétaire d'état ayant été à diverſes repriſes invité de ſe rendre auſſi à Naples, nous ne nous y ſommes point oppoſés, afin de donner par-là une preuve ſolemnelle de notre deſir de terminer toute la conteſtation à la ſatisfaction de V. M. Mais même après avoir donné ce témoignage inoui de complaiſance, même après avoir conſenti à de nouvelles facilités, qu'il étoit chargé d'offrir en notre nom & ſur leſquelles nous fondions tout le fruit de ſon voyage, nous avons été trompés dans notre attente. „

„ Ce que nous venons d'expoſer ſuccinctement à V. M. & dont nous pourrons lui donner dans l'occaſion les détails circonſtanciés, peut ſervir du moins à nous juſtifier devant Dieu & devant les hommes, & nous eſt un garant que nous avons fait tout ce qui étoit en notre pouvoir, pour parvenir à l'accommodement ſi deſiré. „

„ Mais nous étions bien éloignés de nous imaginer que des mal-intentionnés défigurant tout aux yeux de V. M. auroient eu l'adreſſe de ſurprendre ſa religion & ſa juſtice, au point de porter des atteintes ſi multipliées contre notre dignité, & contre les droits de toute eſpece de ce ſaint ſiege, en lui perſuadant en dernier lieu, de ſuſpendre inopinément, la préſentation de la haquenée, au jour de la ſolemnité du prince des Apôtres. Notre devoir a été d'en informer le college des cardinaux & le public, mais cependant ſans perdre l'eſpoir de voir bientôt revivre avec les formalités accoutumées, un acte légitimé par une poſſeſſion de tant de ſiecles, garanti par les liens les plus ſaints, deſiré par les ancêtres de V. M., juré & reconnu par V. M. elle-même qui l'a obſervé pendant pluſieurs luſtres. Nous nous confions dans le ſeigneur que V. M. conſultant le cri de ſa conſcience & de la juſtice, ſe hâtera de fermer une plaie qui bleſſe autant ſa délicateſſe que notre honneur, & nous dédommagera d'une offenſe d'autant plus grave qu'elle eſt moins méritée. Nous élevons les vœux les plus ardens au Très-Haut, qui tient dans ſa main le cœur des rois, afin qu'il daigne changer celui de V. M., pour ne point aggraver ſur la chaire de St. Pierre de nouveaux malheurs, ni répandre dans notre ame de nouvelles amertumes. Nous finiſſons ici en donnant à V. M. & à toute ſa famille royale, avec la plus ſincere effuſion de cœur, notre bénédiction paternelle apoſtolique. „

A Rome, le 9 Juillet 1788, *l'année* 14 *de notre pontificat.*

Ce bref n'a point produit l'effet déſiré, comme on n'a pas tardé de le voir par la réponſe que le roi de Naples y a faite. Il

eſt

eſt vrai que dans cette réponſe S. M. ne veut pas examiner les droits du pape, & par-là ſemble convenir qu'ils ſont bien fondés ; elle déclare même qu'elle ne les examine pas, mais ne perſiſte pas moins à refuſer l'ancien hommage. Voici ce morceau de ſa réponſe. „ *Je l'ai déjà dit, je ne me propoſe pas ici d'examiner l'origine de ces droits prétendus; je crois qu'un pareil examen ſeroit déplacé dans la circonſtance préſente, où j'ai déjà fait porter à V. S. par mon chargé d'affaires à Rome, l'offrande annuelle d'uſage, que, d'après ma dévotion pour les glorieux princes des apôtres, j'ai voulu encore faire cette année. Elle monte à 7175 ducats d'or. J'ai fait ſubſtituer les 175 ducats de plus à la haquenée blanche, dont je crois qu'ils ſont une compenſation ſuffiſante, & j'ai ſuivi en cela un uſage introduit depuis un grand nombre d'années. V. S. n'a pas voulu recevoir l'offrande, à moins qu'elle ne fût préſentée avec la pompe ſolemnelle d'une ambaſſade & d'une cavalcade. D'après ce refus, j'ai fait mettre l'or en dépôt dans Rome, à la diſpoſition de V. S. & je lui en ai fait donner avis par mon chargé d'affaires. V. S. ni aucun autre eſtimateur équitable des choſes, ne doit être étonnée que perſiſtant encore dans la preſtation accoutumée de l'offrande annuelle au St. Siege, j'en aie ſupprimé cette année la pompe d'un ambaſſadeur & de ſa cavalcade, puiſque non-ſeulement les bulles les plus anciennes de la prétendue inveſtiture n'en ont jamais parlé, mais que celles même de Jules II [illegible] Léon X, citées avec tant de force [illegible] ns cette occaſion, comme*

fondemens des prétentions du St. Siege, n'ont fait aucune mention de cette ſolemnité, & que les princes ne l'ont jamais promiſe comme ils l'auroient dû faire, en s'expliquant clairement, expreſſément, avec préciſion, dans une matiere d'une ſi grande importance. Cet uſage de faire préſenter l'offrande par un ambaſſadeur accompagné d'une cavalcade, s'eſt introduit peu-à-peu dans le ſiecle paſſé ſans que rien y obligeât, & on ne ſait trop comment, peut-être par goût pour les cérémonies & l'oſtentation, ainſi qu'il arrive ſouvent en pareil cas. S'il s'eſt enſuite maintenu juſqu'à notre ſiecle ſi je m'y ſuis conformé moi-même, par convenance les années paſſées, je ne crois pas pour cela avoir contracté aucune obligation de m'y aſtreindre & de le continuer. Je le regarde comme un acte facultatif, *qui, par ſon eſſence même, ne peut aſſujettir perſonne à l'obſerver.* „

ANCONE (*le 26 Septembre*). On aſſure que le bacha de Romélie a demandé, par ordre de la Porte, aux Vénitiens, le paſſage par leurs états, pour ſe porter avec ſon eſcadre & ſes troupes contre le Littoral autrichien. On ne ſait pas ſi les vénitiens ont fait juſqu'ici une réponſe; mais, ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils fortifient ſur-tout les avenues de Cataro, & renforcent l'eſcadre du chevalier Emo d'un grand nombre de galeres & de barques canonnieres; on ne croit cependant pas que la republique ait des ſentimens ennemis à l'égard de la Porte. On eſt généralement perſuadé du contraire.

Nous apprenons qu'il eſt arrivé à Raguſe 5 bâtimens européens, chargés de biſcuits, de grains & de munitions de guerre pour

le bacha de Boſnie. On y en attend encore un plus grand nombre de Salonique & d'autres endroits.

Ce qui a été dit précédemment des avantages remportés par le bacha de Scutari ſur les Monténégrins & le major Autrichien Vukaſſovich, ſe trouve exagéré. Ce major s'eſt trouvé depuis en état de mettre en fuite le bacha avec une perte de deux cents tués, & d'un plus grand nombre de bleſſés. On s'attendoit vers la fin d'Août à un nouveau combat, & celui-là aura dû être plus meurtrier, parce que l'armée ennemie augmentoit toujours en nombre. Aujourd'hui le bacha a mis 15 mille florins ſur la tête du major, & le major 15 mille ducats ſur celle du bacha.

NAPLES (*le* 20 *Septembre*). Le roi s'étant rendu, le 15 à Caſtellamare, où l'avoit précédé le général d'Acton, miniſtre de guerre & de la marine, y vit lancer à l'eau le *Ruggiero*, vaiſſeau de 74 canons. — Il eſt arrivé ici de la part de la Ruſſie de groſſes remiſes en eſpeces. On attend à Siracuſe 2 frégates ſous pavillon Ruſſe, venant de Trieſte, chargées de proviſions & de munitions navales pour l'eſcadre qui doit venir dans la Méditerranée.

Le roi vient de rendre un édit qui ſouſtrait tous les religieux à la juriſdiction de leurs généraux ou autres ſupérieurs quelconques, réſidant dans un pays étranger, & les ſoumet excluſivement aux évêques. Cet édit embarraſſe non-ſeulement les évêques qui ne croient pouvoir ſe charger d'une inſpection contraire aux exemptions approuvées par le concile de Trente. Mais ſur-tout les religieux

qui ont fait vœu d'obéiſſance à leur généraux, & qui de plus comprennent parfaitement que cette nouveauté amenera infailliblement la chûte de leurs inſtituts. En effet, ôter les exemptions & les immunités des religieux, mettre leur gouvernement & leur diſcipline à la diſpoſition de chaque évêque, c'eſt détruire l'enſemble du corps & l'eſprit de ſon inſtitution, c'eſt en détruire l'intérêt & l'utilité. Les ordres de S. Dominique & de S. François, auroient-ils rendu tant de ſervices à l'égliſe, ſi les religieux que ces ordres avoient dans chaque dioceſe, n'avoient pas été animés de l'eſprit qui vivifioit tout le corps; ſi la même impulſion, dirigée par les mêmes loix, & dérivée de la même autorité, n'avoient donné le branle à leurs travaux? Que dire d'une ſociété célebre qui propagea ſi heureuſement la foi dans l'ancien & le nouveau monde, dont les Monteſquieu, les Buffon, les Bougainville ont admiré les nouvelles chrétientés, plantées aux extrémités du globe? A quoi eût-elle ſervi, ſi chaque évêque eût été l'arbitre de ſes opérations? „ Imaginez, dit un auteur, qui a bien médité cette matiere, „ imaginez „ un général, qui pour aſſurer la victoire „ à ſes troupes, feroit de chaque régiment „ une armée à part, un corps abſolument „ iſolé & indépendant, ayant chacun ſon „ chef particulier, faiſant des marches & „ des évolutions qui n'auroient aucun rapport avec les mouvemens des autres, „ tous attachés à un certain eſpace qu'il „ ne leur eſt pas permis de franchir, &c. Le „ ſuccès qu'auroit cette tactique un jour „ de bataille, eſt celui qu'on doit ſe pro-

„ mettre des religieux, après que l'on en „ aura détruit les rapports & l'enſemble. „ S'ils ſont ſéparés de leurs généraux, du „ corps & du centre de leur inſtitut, cela „ ne fera plus que des troupes acéphales, „ ſans énergie & ſans vie, ſans communi- „ cation de lumiere, ſans l'impreſſion de „ l'exemple, ſans vigueur de diſcipline, „ ſans l'aiguillon puiſſant de l'émulation; „ mobiles, dont l'efficace ſe meſure toujours „ ſur l'étendue & la dignité des corps „ (*a*).

(*a*) Rien de plus autoriſé, de plus canoniquement établi dans l'égliſe, que l'immunité des religieux. Dès l'an 455 on voit leur indépendance, prononcée par le concile d'Arles; par celui de Carthage en 525; un autre de Carthage en 534 la leur aſſura également; & pour omettre une multitude d'autres autorités, qui toutes prouvent l'ignorance du guide des gens d'Ems, ſelon lequel les immunités ſont une invention papale, on ſait avec quelle ſolemnité le concile écuménique de Trente a décidé cet article, avec quel ſoin & quelle ſage circonſpection, en ſoumettant à l'ordinaire les religieux, pour la permiſſion de prêcher, de confeſſer, & même pour certains cas où leur autorité ſeroit néceſſaire au maintien de la diſcipline, il a pourvu à ce que leur gouvernement, l'intégrité de leur regle, l'eſprit de leur inſtitut, leurs rapports avec leurs ſupérieurs généraux, fuſſent à l'abri du caprice & des innovations arbitraires. Auſſi n'y a-t-il pas d'évêque, inſtruit de la teneur des ſaints canons, des véritables intérêts de l'égliſe, qui voulût prendre ſur ſoi le gouvernement des religieux de ſon dioceſe. On ſait avec quelle fermeté les évêques de Toſcane ſe ſont oppoſés à un édit qui les en chargeoit; & comment les évêques de la monarchie Autrichienne ſe ſont exprimés en différentes occaſions ſur le même article: „ Quoique l'on ſuppoſe ici, dit le car-

Conc. Trid. ſeſſ. 5 & 21 de Reform.

On ſait de quel ſecours furent en tout tems les religieux contre les héréſies & les ſchiſ-

---

Dans un Mémoire préſenté à l'empereur en perſonne, le 20 Juin 1781. Voyez le 6e. vol. des Récla. mat. Belg. p. 297.

» dinal archevêque de Malines, que S. M. a » impoſé ſilence aux évêques de ſes royaumes » & provinces en Allemagne, au ſujet du décret » émané de ſa part, à l'égard des ordres reli- » gieux, je ne ſaurois me diſpenſer de lui repré- » ſenter l'embarras dans lequel je me trouverai » auſſi bien que mes confreres, par rapport à » la juriſdiction ſpirituelle à exercer ſur les » exempts, ne pouvant pas la recevoir de S. » M., ni conteſter au ſouverain pontife le droit » des exemptions, reconnu depuis des ſiecles » dans l'égliſe entiere, & fondé ſur la juriſdic- » tion univerſelle qui lui compete par-tout, en » qualité de chef de l'égliſe & de vicaire de » Jeſus-Chriſt ,,. — Le cardinal archevêque de Gran, primat de Hongrie, ne s'exprime pas d'une maniere moins formelle ,, Enfin de » quelle nature doit être l'inſpection des ordi- » naires ſur les religieux, preſcrite par l'édit » impérial & royal? Tous les réguliers, quant » à la prédication de la parole de Dieu, à l'ad- » miniſtration des ſacremens aux fideles, à leur » aſſiduité aux offices divins publics, à la cor- » rection des mœurs; s'ils s'acquittent mal pu- » bliquement de tous ces devoirs, en vertu du » ſaint concile de Trente, ils ſont ſujets à l'inſ- » pection des évêques: mais en vertu du même » concile de Trente, ils ne ſont point ſous la ju- » riſdiction épiſcopale, quant à la diſcipline in- » térieure. Nous nous ſommes acquittés avec » zele & exactitude de cette inſpection, que le » ſaint concile de Trente à commiſe aux évêques » ſur les réguliers: ſi nous n'avons point étendu » ce droit plus loin, nous ſupplions très-reſpec- » tueuſement V. M. I. & R. de ne l'imputer » qu'à notre ſoumiſſion aux ſtatuts du ſaint con- » cile; & ſi à l'avenir nous ne nous montrons » jaloux d'exercer ſur les réguliers d'autre inſ- » pection & d'autre juriſdiction que celle qui » nous a été conférée par le ſynode, nous

Remont. 3e. édit. de Liege, p. 23.

mes, combien ils contribuerent à maintenir avec la pureté de la foi, le précieux lien

„ avouons avec confiance qu'on ne doit attribuer „ cette conduite qu'à notre reſpect pour les „ ſaints canons, & à la crainte de nous charger „ d'un poids au-deſſus de nos forces. Certaine„ment il ſeroit injurieux que quelque membre „ de vos magiſtrats dans la Hongrie, exemptât „ un ſujet de V. M. de la ſoumiſſion qu'il doit „ à ce même magiſtrat en corps; or, l'équité „ de votre majeſté nous perſuade qu'elle por„ teroit de nous le même jugement, ſi de notre „ autorité privée d'évêque, nous voulions in„troduire quelque changement dans ce qui a „ été fixé par un décret du concile. Qu'on ajoute „ à cela que nous tous auſſi, qui n'avons pu être „ préſens à la tenue du ſaint concile de Trente, „ avons donné notre conſentement à l'exemp„tion accordée aux réguliers. Comment, ſans „ aucun motif, réprouverions-nous aujourd'hui, „ ce qu'alors, d'après les plus graves conſidéra„tions, nous avons approuvé, non pas nous„mêmes en perſonne, mais ceux qui tenoient „ en ce moment notre place, & dont nous oc„cupons aujourd'hui le ſiege „. — L'électeur archevêque de Treves, aujourd'hui regnant, a rendu hommage à la même vérité. „ Quoique „ l'édit, dit-il à l'empereur, par lequel votre „ majeſté abolit de pleine autorité & ſans le „ concours des puiſſances ſpirituelles, l'exemp„tion des religieux, ne ſoit à beaucoup près, „ au moins quant à ſon objet, auſſi préjudiciable „ à l'égliſe (que l'établiſſement du *Placitum Re„gium*), il doit toujours lui être très-doulou„reux, que dans une matiere qui, de tout tems, „ a été regardée comme indubitablement de la „ compétence, votre majeſté ait tranché priva„tivement, ſans même entrer préalablement en „ aucune correſpondance avec elle „. Le même, dans une très-belle *Inſtruction Paſtorale*, adreſſée à ſon égliſe d'Ausbourg, s'exprime de la ſorte : „ Ces corps ont produit une multitude de grands

Lettre de l'élect. arch. de Trév. à l'Emp. en date du 1 Juin 1781.

de l'union catholique. Si les évêques en avoient été les maîtres, auſſi ſouvent qu'ils ſont tombés dans l'apoſtaſie, ils y auroient entraîné les religieux, & le peuple n'eût eu perſonne pour l'inſtruire & le conſerver dans la croyance de ſes peres. Sous Henri VIII

P. 263, édition de Paris, 1782.

„ hommes, qui ont édifié l'égliſe par l'éminence „ de leurs vertus, qui l'ont éclairée par la ſu- „ périorité de leurs lumieres, qui l'ont ſervie „ par l'immenſité de leurs travaux, qui ont „ porté le flambeau de l'évangile dans les pays „ des infideles, qui ont arroſé ces régions té- „ nébreuſes de leurs ſueurs, & ſouvent de leur „ propre ſang. L'égliſe qui a reconnu l'utilité de „ leurs inſtitutions, les a diſtingués par des pri- „ vileges: elle s'eſt occupée ſans ceſſe des moyens „ d'y entretenir, ou d'y faire revivre leur pre- „ miere ferveur. Pour y maintenir l'unité, on „ a aſſujetti chaque ordre à un régime commun, „ relatif au but de ſon inſtitution. Et on leur a „ donné des ſupérieurs, qui vivant eux-mêmes „ ſous la regle, en connoiſſoient mieux l'eſprit; „ & qui voyant de plus près les abus & les in- „ fractions, étoient plus à portée de les corriger. „ Delà un certain gouvernement hiérarchique, „ avec exemption des ordinaires, mais toujours „ avec ſubordination à l'autorité de l'égliſe, dans „ la perſonne du ſouverain pontife „. — Enfin Febronius (tant la choſe dont il s'agit eſt d'une ſubjuguante vérité) nous a laiſſé dans ſa *Rétractation*, l'aveu ſuivant. *Exemptio regularium, quorum magna in Eccleſiam utilitas, eorundemque immediata ſubjectio ad apoſtolicam ſedem, legitimis ex cauſis, in bonum non tantùm religioſorum ordinum, ſed etiam univerſalis Eccleſiæ, videlicet ad faciliorem eorundem ſub uno ſupremo capite gubernationem, introducta, & ab omnibus Eccleſiis agnita, nedùm a ſæculari poteſtate, ſed nec ab unâ particulari Synodo abrogari valet. Abuſibus ex hac exemptione enaſci valentibus per concilium Tridentinum occurſum & proviſum eſt.*

& Eliſabeth, les religieux furent preſque les ſeuls qui ſoutinrent le choc de la perſécution, le ſang des Chartreux coula dans toute l'Angleterre : ſans leur immunité, les évêques les auroient ſans peine entraînés dans l'infidélité, ils auroient ordonné, menacé, excommunié (que de moyens ne ſont pas dans la main d'un maître, d'un évêque qui flatte le trône, & en eſt appuyé !). N'entendant plus la voie des ſupérieurs orthodoxes, n'ayant plus l'encouragement de l'exemple, l'aiguillon d'une émulation ſainte, comment auroient-ils réſiſté à la ſéduction épiſcopale ?

ANGLETERRE.

LONDRES (*le 29 Septembre*). Le 24, le roi, qui a été très-indiſpoſé d'un rhume, revint de Windſor à St. James. S. M. donna audience aux ambaſſadeurs étrangers, & elle s'entretint enſuite avec ſes miniſtres ſur les affaires intérieures & ſur les dépêches reçues ces jours-ci de ſes miniſtres en différentes cours, entr'autres, de M. Hailes, miniſtre Britannique à la cour de France, & du lord Malmesbury, ambaſſadeur d'Angleterre à la Haye.

Les affaires du continent ſemblent avoir exercé extraordinairement l'attention du miniſtere depuis quelques jours. Mr. Pitt, qui étoit abſent, a été mandé en ville, pour aſſiſter aux conférences du cabinet ſur les points importans qui y ont été agités, & ſur leſquels il importoit au cabinet de St. James de prendre quelque réſolution prompte & déciſive. C'eſt ce qui a eu lieu, & la cour a envoyé des dépêches en conſéquence à ſes

miniſtres en différentes cours. Comme il eſt, dit-on, queſtion de meſures propres à rétablir & maintenir la tranquillité générale de l'Europe, on ſe flatte qu'elles produiront l'effet deſiré. La cour reçut, le 27, des dépêches importantes du chevalier Keith & du lord Torrington, ſes miniſtres à Vienne & à Bruxelles. Les ouvertures conciliatrices, faites dernièrement aux puiſſances belligérantes, n'ont, dit-on, produit juſqu'à préſent aucun effet; mais l'on redouble d'activité pour les porter à des diſpoſitions pacifiques & empêcher les progrès du fléau terrible de la guerre. (*a*)

Les frégates deſtinées à la protection du commerce d'Angleterre dans la mer du nord & dans la méditerranée, ainſi que celles qui

(*a*) La guerre eſt ſans doute un fléau redoutable; cependant dans l'ordre de la providence il a ſa place comme un agent quelquefois utile & néceſſaire. Je n'ai garde d'adopter toutes les amabilités que l'abbé Jéruſalem lui trouve, dans un *Diſcours* plus romaneſque que philoſophique, mais il eſt certain qu'elle n'eſt pas ſans bons effets. Si d'un côté Dieu s'en ſert pour punir les nations, pour humilier les rois, pour venger ſa loi & ſes droits; d'un autre côté elle répand l'énergie & le courage dans des peuples qu'une paix éternelle rendroit lâches & moux, elle produit de grandes vertus & de grands hommes, préſente des ſpectacles magnifiques & terribles, dignes du *Dieu des armées* *. Souvent auſſi en répandant d'un côté la dévaſtation & la mort, elle produit de l'autre l'eſpérance & la vie; immole un peuple pour en ſauver un autre; & compenſe en quelque ſorte les gémiſſemens par des cantiques de bénédiction. Telle eſt la balance qui peſe les maux & les biens repartis ſur ce globe de viciſſitudes & d'inſtabilité.

* Ci-deſſus, p. 245.

doivent paſſer aux deux Indes, ſeront prêtes à mettre en mer dans très-peu de tems, leurs équipages étant rendus à-peu-près complets. On continue les enrôlemens de marins, pour completter auſſi les équipages des vaiſſeaux de guerre actuellement en commiſſion. Les bulletins de nos ports ne préſentent, en ce moment, rien d'intéreſſant. On y eſt bien occupé de conſtructions & de radoubs, mais avec ſi peu de célérité, qu'il eſt clair que le gouvernement n'a aucune idée que l'harmonie entre l'Angleterre & les puiſſances voiſines ſoit en danger d'être bientôt troublée.

On aſſure qu'il a été envoyé un exprès à ſir Hughes Elliot, miniſtre du roi à Coppenhague, pour lui enjoindre d'inſiſter ſur une réparation immédiate de l'inſulte faite au pavillon Britannique dans la Baltique, & ſur la punition du meurtrier d'un de nos matelots.

La cour a appris, par la voie de Cadix, que l'eſcadre Angloiſe aux ordres du commandant Cosby, avoit bloqué les ports de Tétuan & de Larrache, où ſe trouvoient la plupart des corſaires Marocains, & qu'un chebec Maure, de 14 canons & 140 hommes d'équipages, a été pris au détroit & amené à Gibraltar. On continue de préparer l'eſcadre deſtinée pour la Méditerranée, laquelle ſera capable de porter l'empereur de Maroc à des conditions équitables d'accommodement. On aſſure même aujourd'hui que l'accommodement eſt conclu, & que toutes les choſes iront comme ci-devant. Ce qui ſemble prouver que les boutades guerrieres du roi Maure ne ſont qu'un

jeu concerté, pour expliquer nos armemens.

ALLEMAGNE.

VIENNE (*le* 30 *Septembre*). L'empereur ayant eu lieu, pendant la campagne entiere, d'être très-ſatisfait du zele conſtant & ſoutenu, employé par le général d'artillerie comte de Pellegrini, ſa majeſté, en marque de ſa ſatisfaction, & en conſidération des longs & fideles ſervices rendus par ce général pendant une longue ſuite d'années, vient de l'élever au rang de feld-maréchal de ſes armées.

Les nouvelles de nos armes ne ſont pas agréables. Les Turcs entreprirent le 14 de faire changer de camp au général Wartensleben, & ils y réuſſirent. L'attaque fut très-vive. Terzy, Dourlach, Stein, & Wolfenbuttel, infanterie, ainſi que Wurtemberg & Grave, cavalerie, eurent pluſieurs chocs à ſoutenir; nous eumes cependant un grand nombre de tués & environ 300 bleſſés. Le général Hauben fut bleſſé à la main, & le général Pallavicini reçut un coup de feu dont il mourut peu de tems après. Les Turcs dirigent particuliérement le feu de leurs canons contre notre artillerie de réſerve, dont l'état leur avoit été dévoilé par 60 déſerteurs qui étoient paſſés chez les Turcs le même jour. Le 15, trois de nos chariots de poudre ont ſauté; cet accident à coûté la vie à pluſieurs de nos gens, & un grand nombre ont été bleſſés. Les jours ſuivans le général Wartensleben continua à ſe retirer juſqu'à ſa jonction avec la grande armée, qui fit auſſi pluſieurs mouvemens

rétrogrades & ſe trouve aujourd'hui près de Temeſwar. Les avis du Bannat préſentent un tableau déſolant de cette province, où les Turcs ont pénétré en pluſieurs endroits à la fois, ſavoir, par le Vieux-Orſowa, par un défilé de la Valachie & par Lubkawa, endroit ſitué ſur le Danube, preſqu'à la même diſtance de Uipalanka & d'Orſowa. En conſéquence de cette triple irruption toute cette partie du Bannat a été pillée. On a vu arriver à Temeſwar un grand nombre de malheureux habitans avec leurs femmes & leurs enfans éplorés, qui à peine avoient eu le tems d'échapper à la mort ou à l'eſclavage, mais qui ſe trouvoient dénués de tout moyen de ſubſiſtance. On a été obligé de les faire paſſer ſur les derrieres des deux camps Autrichien & Turc. L'ennemi a ruiné de fond en comble les riches mines de cuivre de Moldova & des environs; ce qui a cauſé la ruine d'un grand nombre de familles. Ces déſaſtres, joints à ceux que la terreur préſente encore à l'imagination effrayée, ſont cauſe que le peuple s'abandonne à toute ſorte d'inquiétude & de reſſentiment. Chaque jour voit naître dans cette capitale des ſatyres contre ceux ou celui, qu'on croit avoir le plus de part aux malheurs publics, & à la perte de la réputation des trouppes Autrichiennes. On en veut ſur-tout au ſyſtême du cordon qui a affoibli nos forces en les diviſant (*a*).

(*a*) Cette raiſon que les feuilles publiques & les lettres particulieres ne ceſſent de répéter, eſt-elle bien ſolide? Malgré le cordon, l'armée de l'empereur n'étoit-elle pas de 100,000 hommes? Le prince Eugene, Louis de Baden, Char-

Comme avant l'hiver il ne peut plus être queſtion d'aſſiéger Belgrade, la groſſe artillerie & les munitions, qui étoient chargées ſur 40 bâtimens, toujours prêts à partir, ont été déchargées en partie à Peterwaradin; le reſte ſera tranſporté à Effeck & à Temeſwar. On a augmenté le nombre des canons ſur les remparts de Peterwaradin. A Carlowitz, le feu a pris, dans la nuit du 14, en quatre endroits différens; 69 maiſons y ont été réduites en cendres. — Toute l'armée ſouffre conſidérablement des maladies, & l'on évalue la totalité de tous les malades à un nombre ſi prodigieux, que nous n'oſons le répéter. Nous nous bornerons à dire qu'à Neuſatz ſeul, on compte 685 officiers ou bleſſés ou malades.

On apprend du camp près de Choczin, que les aſſiégés ſont convenus le 17 de ſe rendre & d'évacuer la place le 29; mais comme dans l'eſpace de 12 jours il a pu ſurvenir divers événemens, on attend des rapports ultérieurs touchant cette reddition.

Le ſiege de Novi n'avance pas avec la rapidité que l'on ſouhaiteroit. Le 22 le général Laudon a cru pouvoir donner un aſ-

---

les V de Lorraine eurent-ils des armées plus fortes? Celle de Laudon n'eſt-elle pas aujourd'hui portée à 60 mille hommes? Celle du prince de Cobourg, forte de 30 mille Autrichiens & d'autant de Ruſſes, n'en valoit-elle pas une de cent mille dans un pays où il n'y avoit qu'une bicoque à prendre & pas d'ennemi à combattre?..... Ce n'eſt donc point par le cordon, mais par une autre cauſe quelconque, qu'il faut expliquer la raiſon des événemens de cette étonnante campagne.

ſaut, mais cette affaire a encore mal tourné : voici comme le *Bulletin officiel* la raconte :

„ En conſidération, que d'après l'inſpection de M. le feld-maréchal même, & ſelon le témoignage des deux généraux préſens Klebeck & Schmackers, du lieutenant-colonel d'Arnal du corps du génie, & des autres officiers du génie, les breches à la fortereſſe de Novi étant ſi praticables, qu'on pourroit preſque les eſcalader ſans échelles, & préſumant en outre que le ſecours repouſſé auroit inſpiré aux Turcs à Novi du découragement, M. le feld-maréchal baron de Laudon réſolut de faire donner l'aſſaut à la place; pour cet effet, il fit choiſir des bataillons ſeulement les volontaires, & tenir prêtes 42 échelles. Entre autres s'étoient offerts de leur propre mouvement, à cet aſſaut, les capitaines Oſten des Ottochanes, Bradi de l'état-major, le capitaine Neslinger de Stein, le capitaine Neſzmery d'archiduc Ferdinand, comme auſſi le capitaine Cerini, le premier lieutenant Dedovich & les ſous-lieutenans Martiniz & Bianchi du corps de génie, auxquels furent ajoutés encore les autres officiers. „

„ Le capitaine Oſten marcha devant pour couvrir le foſſé principal du côté droit, derriere lui devoient être apportées les échelles, par des porteurs, choiſis exprès des Granitzer & poſées à la breche. Le capitaine Bradi fut deſtiné à eſcalader le baſtion Occidental à l'Unna, le capitaine Neslinger la courtine du côté gauche juſqu'à la porte, & le capitaine Neſzmeri à la droite de la porte l'angle du baſtion du midi, les volontaires des bataillons Szluiner, ſecond Bannat & Creutzer étoient voués au ſoutien. „

„ Tous les officiers qui s'étoient offerts à l'aſſaut & nommés ci-devant, qui avec le premier rang de leurs troupes étoient pourvus de cuiraſſes & de caſques, menerent leurs gens avec une réſolution intrépide dans le foſſé principal; mais les premiers coups des ennemis donnerent aux Granitzer, deſtinés à porter les échelles, ſujet de jetter les échelles, & de faire pareille-

ment feu ſur l'ennemi, par où les Turcs gagnerent l'occaſion de traiter ceux qui donnerent l'aſſaut d'une telle maniere de leur petit feu, de pierres & de poudres, que Mr. le feld-maréchal baron de Laudon trouva bon, de lever l'aſſaut, de faire retirer les gens qui y étoient deſtinés, dans l'avant-foſſé & la parallele, & de donner ordre de continuer les arrangemens ordinaires de l'aſſaut. „

„ La perte que nous y fimes ſont 71 morts, parmi leſquels ſe trouve un officier du régiment d'infanterie Waraſdiner Kreutzer, qu'on ne nomme pas, 213 bleſſés, parmi leſquels ſont les capitaines nommés, ci-deſſus, Oſten, Bradi, Neſlinger & Neſzmeri, qui ont eu en partie des contuſions, en partie des bleſſures légeres. „

* Ou *Lugocs*; on prononce *Lugoſch*.

LUGOS * (*le* 18 *Septembre*). Les Turcs, au nombre de 100,000 hommes, occupent les montagnes, & il ne ſera gueres aiſé de les en chaſſer qu'après une bataille déciſive. Nos troupes campées dans la plaine à peu de diſtance des montagnes ſont harcelées nuit & jour par l'ennemi, ſur-tout l'aile commandée par le comte de Wartensleben. Les Valaques que la cour a ſi fortement protégés contre leurs ſeigneurs, ſont plus redoutables pour nous encore que les Turcs; ils mettent tout à feu & à ſang, & donnent à tout moment de fauſſes alarmes, annonçant l'arrivée des Turcs, pour avoir occaſion de piller & d'incendier.

TEMESWAR (*le* 24 *Septembre*). Tous les pas & défilés qui défendent l'entrée de notre province, ſont maintenant ouverts aux Turcs. Ils ſont maîtres du Danube, ils ſont maîtres des montagnes qui gardoient le plat-pays; & nous nous attendons d'un moment à l'autre à la viſite du grand-viſir ou de ſon ſeraskier, ſi plutôt au moment où l'on ſi attendra

tendra le moins, ils ne marchent en avant le long du Danube, pour de concert avec la garniſon de Belgrade tomber ſur le petit corps de réſerve qui eſt reſté à Semlin. La retraite de M. de Brechainville a redoublé les alarmes ici (*a*), & l'on ſe prépare à ſoutenir un ſiege. L'empereur qui attache comme de raiſon une grande importance à la conſervation de notre forteresſe, en a redoublé la garniſon, & a envoyé le nouveau feld-maréchal Pellegrini, pour la commander & diriger les travaux. Nous comptons ici 9000 hommes de troupes, & nos femmes, nos enfans, nos vieillards, toutes les bouches inutiles commencent à évacuer la ville. Lugos, Uipalanka, Weiskirchen, Werſchetz &c. ſont déjà au pouvoir des Turcs; & nous apprenons en ce moment que Pancſowa a eu le même ſort; le général

(*a*) Le feld-maréchal-lieutenant de Brechainville qui avoit été détaché de la grande armée avec 8 mille hommes, pour garder les paſſages de ce côté, avoit à la vérité réſiſté d'abord avec ſuccès aux efforts des ennemis; & ceux-ci maîtres de Moldava, avoient été forcés d'abandonner deux attaques tentées à la fois par terre & par eau contre Neupalanka ou Uipalanka (*ui* en Hongrois, ſignifie *neu* en Allemand, *neuf* en François). Mais le grand-viſir ayant fait renouveller cette entrepriſe par un corps plus conſidérable de 20 mille hommes, infanterie & cavalerie, & 40 ſaïques, les Autrichiens durent céder à la ſupériorité du nombre, & ſe retirer. Ils ont du moins eu le tems de ſauver l'artillerie, les bagages, & même une partie des proviſions de bouche; mais pluſieurs régimens ont beaucoup ſouffert, notamment les cuiraſſiers d'Harrach & les huſſards de Wurmſer.

Lilien qui s'y trouvoit avec 6000 hommes, s'eſt retiré au camp de Semlin. (*a*)

Si l'on veut ajouter foi au rapport des ſujets Turcs, fugitifs de l'intérieur de l'empire Ottoman, qui ſe rendent à Semlin, l'hiſtoire n'offre aucun exemple d'une ardeur auſſi grande que celle que les Turcs montrent dans cette guerre; on enrôle juſqu'à de jeunes gens de 14 & 15 ans, & des hommes de 60 juſqu'à 70 ans, &, dans tout l'empire, les préparatifs ſe pouſſent avec une activité ſans égale.

Le commandant de Belgrade, Abdi-bacha, a été nommé ſeraskier, & il eſt chargé d'aſſurer la navigation ſur le Danube, & de tout tenter pour une irruption ſur le territoire Autrichien. Le nombre des troupes Turques ſur les hauteurs près de Belgrade augmente de jour en jour; la garniſon de cette place a auſſi en abondance tout ce qui lui eſt néceſſaire; elle reçoit journellement des munitions de toute eſpece.

Extrait de la lettre d'un officier qui a ſervi dans l'Autre de Veterani. » *Peu avant notre re-*
» *traite, arriva le grand-viſir lui-même monté ſur*
» *une ſaïque; cet homme âgé d'environ 70 ans porte*

(*a*) Quand on réfléchit que pluſieurs de ces places, enlevées d'emblée (telles qu'Orſova, Mehadia, Uipalanka, Pancſowa) ſont auſſi bien fortifiées que Gradiſca, Dubitza, Novi, Choczin &c., qui ſoutiennent, pluſieurs mois, des ſieges en regles; quand on met ce myſtere avec tant d'autres que préſente la guerre actuelle, il faut convenir que toutes les ſpéculations tactiques & politiques ſont en déroute. Peut-être eſt-ce dans une autre ſcience qu'il faut en chercher l'explication *. Pancſowa avoit été fortifié par le général Merci qui la prit en 1716.

* 1 Févr. p. 185. — 15 Mai, p. 113.

» *une barbe blanche comme la neige, ſa tête eſt*
» *ſurmontée d'un turban rouge; un habit de ſoie*
» *blanche, une ceinture brodée en or, un ſabre &*
» *un couteau magnifiques dont les étuits étoient*
» *ornés en or & en brillans, rendoient ſa figure in-*
» *téreſſante & frappante. Il nous fit dire par ſon in-*
» *terprète de nous tenir en bonne ſanté & ſans crainte*
» *dans notre marche, puiſque nous n'avions aucune*
» *hoſtilité à redouter. Lorſque nous fûmes arrivés*
» *ſur la hauteur, nous vîmes l'infanterie & la ca-*
» *valerie Turques rangées en haies; les cavaliers*
» *tenoient dans les mains des ſacs de cuir conte-*
» *nant de l'eau fraîche qu'ils offrirent à notre troupe:*
» *tous nous préſenterent amicalement la main &*
» *nous ſouhaiterent toute ſorte de bonheur. Le ba-*
» *cha étoit aſſis à terre; nous nous aſſimes autour*
» *de lui, & il nous fit ſervir du café & du tabac.*
» *Une heure après on ſe remit en marche. Nous*
» *autres officiers eûmes des chevaux pour notre uſage,*
» *& le bacha nous accompagna avec 200 Turcs à che-*
» *val. Après une autre heure, on ſe repoſa derechef.*
» *Entre les ſoldats il fut diſtribué deux ſacs de biſ-*
» *cuits. Puis le bacha nous fit encore compagnie*
» *dans notre marche durant une heure, & prit enfin*
» *congé de nous, diſant: qu'il ſeroit un des pre-*
» *miers à employer ſon crédit près de la Porte pour*
» *le retour de la paix; que nous devions faire la*
» *même choſe auprès de notre empereur. Finalement*
» *20 Turcs à cheval nous accompagnerent encore*
» *juſqu'à Swinitza, où nous rencontrâmes des gens*
» *de nos corps francs. Dans cet endroit nous paſ-*
» *ſâmes la nuit enſemble, & le lendemain les Turcs*
» *nous preſſerent les mains en prenant congé de*
» *nous. Cette conduite exceſſivement amicale eſt ſur-*
» *prenante de la part d'un ennemi, ſur-tout des*
» *Turcs que notre réſiſtance opiniâtre devoit avoir*
» *indiſpoſés contre nous. Il y a plus. Un de nos*
» *ſoldats s'étant trouvé incommodé dans la route,*
» *un Turc deſcendit de ſon cheval pour y faire*
» *monter le malade qu'il conduiſit enſuite, tenant*
» *le cheval par la bride. Telle fut la maniere d'agir*
» *d'un barbare!* »

PORTUGAL.

LISBONNE (*le 15 Septembre*). La cour eſt dans la plus profonde triſteſſe à l'occaſion de la mort du prince du Bréſil. La princeſſe ſon épouſe paroît inconſolable ; l'inégalité d'âge entre ces deux époux n'a point empêché qu'ils n'aient vécu parfaitement unis. Ce prince eſt généralement regretté par ſes bonnes qualités, quoiqu'un inſtituteur de la ſecte des philoſophes lui eut inſinué des maximes qui ſur le trône auroient pu devenir plus fâcheuſes pour les peuples (*a*). Don Jean-Marie-Joſeph, ſecond fils de S. M. très-fidelle, va être créé prince du Bréſil, & héritier préſomptif de la couronne. Ce prince a pareillement épouſé une de ſes tantes, pour conſerver la ſucceſſion dans la maiſon de Bragance : mais ce but ne paroît pas ſe remplir, les deux princeſſes, ſœurs de la reine, n'ayant point eu d'enfans de leurs neveux. (*b*)

(*a*) Il eſt inconcevable à quel point le proſélytiſme de cette faction eſt pouſſé, ſur-tout à l'égard des princes. On la voit dans les cours les plus chrétiennes diſpoſer des leçons, des livres & des hommes qui doivent former les rois... Le moyen de concevoir que la pieuſe mere ait pu ne pas ouvrir les yeux ſur la nature & les ſuites d'une telle inſtitution ? Mais hélas ! eſt-ce le ſeul myſtere de cette nature que nous ayons à expliquer ?.... Peut-on ne pas trembler quand on ſonge à quoi tient la religion & l'état, ſur-tout dans le ſyſtême de la *ſeule volonté ?*.... Anecdote touchante du duc de Parme, & ſa reconnoiſſance religieuſe pour avoir échappé à la ſéduction d'un de ces pédagogues, 1 Févr. 1780, p. 185.

(*b*) De pluſieurs mariages de cette nature que j'ai vu contracter pour des intérêts de famille,

On mande de Madrid que M. le comte Florida Blanca ſoupçonnant qu'on excitoit le roi à quitter abſolument les rênes du gouvernement, chercha à éloigner M. le marquis Rochena l'un de ſes conſeillers, ſous prétexte de l'envoyer ambaſſadeur à Berlin. M. Rochena refuſa. Alors le principal miniſtre plus inquiet pénétra & découvrit ſes projets qui ne tendoient pas moins qu'à engager le roi à ſe décharger du poids des affaires en faveur du prince des Aſturies. Il n'eut pas de peine à faire revenir S. M. des impreſſions qu'on lui avoit données, & même à en punir les auteurs.

PAYS-BAS.

La Haye (*le 7 Octobre*). Le prince ſtathouder-héréditaire eſt revenu le 3, de retour de ſon voyage aux frontieres. Le lendemain, S. A. S. aſſiſta aux délibérations des états-généraux & du conſeil d'état, où elle reçut les complimens de félicitation, ſur ſon heureux retour.

Les états de Hollande & de Weſtfriſe, ayant réſolu, ſur la propoſition des députés de la ville de Gouda, faite le 2 Novembre de l'année derniere, de faire frapper une médaille d'or en mémoire de l'heureuſe révo-

---

je n'en ſais aucun qui ait bien tourné, aucun qui ait rempli ſon but (au moins d'une maniere permanente), aucun où il ne ſoit pas ſurvenu des diviſions & des regrets. C'eſt une erreur de croire que la diſpenſe (dans ſa généralité) ôte à la loi ce qu'elle a de ſacré & d'inviolable, & que le ſouverain légiſlateur ceſſe d'en ſanctionner l'obſervance quand ſes miniſtres la relâchent par des motifs qu'il n'approuve pas.

lution, opérée ſous les armes de S. A. S. Mſgr. le duc regnant de Brunſwic & Lunebourg, & de la faire remettre de la maniere la plus diſtinguée à ſadite alteſſe, comme une marque de reconnoiſſance des ſervices qu'elle a rendus à la république, en la ſauvant de ſa ruine totale & y rétabliſſant les affaires en général & celles de l'auguſte maiſon d'Orange & de Naſſau en particulier; ils viennent d'envoyer, par un meſſager d'état, à ſadite alteſſe une ſuperbe médaille d'or, ſur laquelle on voit le buſte de ſon alteſſe ſéréniſſime avec cette inſcription: *Carol. Wilhelm. Ferd. Dux Brunſwic. Boruſſ. Exercit. Imperator.* Sur le revers on voit trois couronnes entrelacées, ſavoir une couronne obſidiale, une couronne civique & une couronne triomphale, avec cette légende: *Civicæ. Libertatis. Aſſertori. Ord. Holl. ac Weſtfris.* MDCCLXXXVIII.

M. Schraut, ſecrétaire de légation de la cour de Vienne, ayant préſenté, ces jours-ci, un mémoire à L. H. P., conçu en des termes fort léſifs pour le ſouverain & très-offenſans à l'égard d'une famille très-reſpectable de ce pays, L. H. P. ont réſolu de renvoyer ledit mémoire au Sr. Schraut, & d'écrire à Mr. le baron de Haeſten, leur envoyé extraordinaire à la cour de Vienne, en le chargeant de donner connoiſſance là où il conviendra, que L. H. P. ont eu depuis long-temps des ſujets de mécontentement envers ledit Mr. Schraut; mais que par ménagement pour S. M. I. elles ont gardé juſqu'ici le ſilence, & n'ont point voulu porter des plaintes; ſilence néanmoins qu'elles ne peuvent point continuer de garder, après

la conduite téméraire, tenue par ledit Mr. Schraut dans le contenu du mémoire en queſtion. Cette démarche de L. H. P., après la patience qu'on leur connoit, a donné lieu à toutes ſortes de conjectures.

On apprend auſſi que L. H. P. s'occupent actuellement à délibérer au ſujet de la conduite du Sr. du Mas, agent & chargé des affaires des états-unis de l'Amérique-ſeptentrionale, & qu'il ſera écrit à L. N. & G. P. les états de Hollande & de Weſtfriſe, pour que le territoire de la province ſoit interdit audit Sr. du Mas.

BRUXELLES (*le* 8 *Octobre*). La nouvelle, ſi ſouvent répandue, écrite même de Verſailles, que la France alloit occuper les Pays-Bas Autrichiens, a paru tomber quand on a vu le 4 de ce mois les troupes du camp de S. Omer retourner dans leurs villes reſpectives. On dit qu'une déclaration de l'Angleterre, de la Hollande & de la Pruſſe a mis obſtacle à cette occupation. Depuis quelques jours cependant le bruit s'en renouvelle. On remarque que dans les villes où elles ſont, ces troupes, ſont auſſi a portée de l'effectuer que dans leur camp. D'un autre côté, on eſt convaincu que dans l'état où ſe trouve la France, elle ne s'expoſera pas ſans des raiſons bien graves à une démarche auſſi périlleuſe.

Le conſeil de Brabant vient de reprendre ſa conſiſtance & ſa conſidération, par le rappel de pluſieurs de ſes membres relégués à Anvers. — Les citoyens empriſonnés à l'occaſion du ſéminaire-général ont été élargis, &c. &c. Ces changemens ſurvenus dans le ſyſtême du gouvernement font croire au

rétabliſſement prochain de l'univerſité de Louvain : opinion qui prend quelque conſiſtance depuis que le nouveau recteur Lempoel, créé par le gouvernement à la place du recteur élu Clavers, a pris tout recemment encore le titre de *Nos almæ univerſitatis, ſtudii generalis, oppidi Lovanienſis rector.* On avoit cru que l'évêque d'Anvers, mandé à Vienne à raiſon de ſon oppoſition au ſéminaire, ſeroit diſpenſé de faire ce voyage ; mais l'on apprend qu'il aura lieu, s'il n'arrive pas quelque événement qui déroge à cette diſpoſition. Le cardinal archevêque, les évêques de Namur, de Bruges, d'Ipres & de Ruremonde qui perſiſtent dans la même oppoſition, n'ont juſqu'ici reçu aucun ordre de ſe rendre dans la capitale de l'Autriche.

FRANCE.

PARIS (*le 6 Octobre*). Voici les 7 articles de la déclaration qui rétablit les parlemens, abolit les édits du 8 Mai &c.

ART. Ier. Nous voulons & ordonnons que l'aſſemblée des états-généraux ait lieu dans le courant de Janvier de l'année prochaine.

II. Ordonnons en conſéquence que les officiers de nos cours, ſans aucune exception, continuent d'exercer, comme ci-devant, les fonctions de leurs offices.

III. Voulons pareillement qu'il ne ſoit rien innové dans l'ordre des juriſdictions, tant ordinaire que d'attribution & d'exception, tel qu'il étoit établi avant le mois de Mai dernier.

IV. Preſcrivons néanmoins que tous les jugemens, ſoit civils, ſoit criminels, qui pourroient avoir été rendus dans les tribunaux créés à cette époque, ſoient exécutés ſuivant leur forme & teneur.

V. N'entendons point cependant interdire aux

parties la faculté de ſe pourvoir par les voies de droit contre leſdits jugemens.

VI. Impoſons un ſilence abſolu à nos procureurs-généraux & autres nos procureurs, en ce qui concerne l'exécution des précédens édits.

VII. Avons dérogé & dérogeons à toutes choſes contraires à notre préſente déclaration : Si donnons en mandement, &c.

Le parlement & les pairs ſont rentrés, le 24 ; les magiſtrats à 9 heures & les pairs à 10 heures du matin, au milieu d'un public immenſe, qui applaudiſſoit & qui crioit *bravo*. La cour a rendu un arrêt, le ſoir même, par lequel, ſur les concluſions de Mr. Séguier, défenſes ſont retirées de former aucuns attroupemens, d'allumer aucuns feux & de tirer ni pétards ni fuſées. Il eſt enjoint à la garde de Paris de ſe conduire, dans l'exercice de ſes fonctions, envers les habitans de la ville, avec humanité, prudence & modération ; elle a en outre donné acte à Mr. le procureur-général des faits contenus en la plainte avec permiſſion de faire informer ; elle enjoint au chevalier Dubois de remettre à la cour ſon livre d'ordre, ſigné de lui ; elle a auſſi ordonné que le journal du lieutenant de police ſeroit dépoſé au greffe de la cour.

Ce ne fut que le 25 de ce mois qu'on procéda à l'enrégiſtrement de la déclaration du roi, & on ne le fit qu'avec des modifications, qui montrent que le parlement a recouvré, avec ſes fonctions, toute ſon énergie, toute ſa force, toutes ſes prétentions. On y lit que,

La cour, perſiſtant dans les principes qui ont dicté ſes arrêtés des 3 & 5 Mai dernier, & dans ſes délibérations ſubſéquentes, oui & ce requérant le procureur-général du roi, ordonne que ladite dé-

claration ſera regiſtrée au greffe de la cour, pour être exécutée ſelon ſa forme & teneur, ſans que l'on puiſſe induire du préambule, ni d'aucuns des articles de ladite déclaration, que la cour eût beſoin d'un rétabliſſement pour reprendre des fonctions que la violence ſeule avoit ſuſpendues; ſans que le ſilence impoſé au procureur-général du roi, relativement à l'exécution des ordonnances, édits & déclarations du 3 Mai dernier, puiſſe empêcher la cour de prendre connoiſſance des édits que la cour ſeroit dans l'obligation de pourſuivre; ſans que l'on puiſſe induire des articles IV & V que les jugemens y mentionnés ne ſoient pas ſujets à l'appel; & ſans qu'aucuns de ceux qui n'auroient pas ſubi l'examen & prêté ſerment en la cour, ſuivant les ordonnances, arrêtés & réglemens de ladite cour, puiſſent exercer les fonctions des juges dans les tribunaux inférieurs; & ne ceſſera ladite cour, conformément à ſon arrêté du 3 Mai dernier, de réclamer pour que les états-généraux, indiqués pour le mois de Janvier prochain, ſoient régulièrement compoſés, & ce ſuivant la forme obſervée en 1614; & copies collationnées de ladite déclaration envoyée aux bailliages & ſénechauſſées du reſſort, pour y être pareillement lue, publiée & regiſtrée: enjoint aux ſubſtituts du procureur-général du roi eſdits ſieges d'y tenir la main, & d'en certifier la cour dans le mois, ſuivant l'arrêt de ce jour. A Paris en parlement, toutes les chambres aſſemblées, les pairs y ſéant, le 25 Septembre 1788.

Signé, LEBRET.

La dénonciation des deux ex-miniſtres fut faite dans la même ſéance par M. Fitzgérald, jeune conſeiller des enquêtes; il apporta onze chefs d'accuſation. M. Freteau, qui pour la premiere fois depuis ſa diſgrace ſiégeoit au parlement, Mr. Robert de St.-Vincent, le duc de Praſlin, &c. appuyerent principalement cette dénonciation, & les voix comptées, on prit la réſolution ſuivante:

La cour reçoit le procureur-général plaignant des faits contenus dans le recit d'un des meſſieurs.

circonſtances & dépendances ; lui donne acte de la dite plainte, & lui permet d'informer, pour l'information faite & rapportée à la cour, être ordonné ce qu'il appartiendra.

On aſſure, que le roi ne s'oppoſera point à la pourſuite que le parlement ſe propoſe de faire contre MM. de Brienne & de Lamoignon : c'étoit un crime ſous Conſtantin que de lui déguiſer la vérité ; c'en doit être un ſous Louis XVI.

Une des pieces les plus importantes qui ait paru dans les circonſtances, eſt le diſcours, que M. l'avocat-général Séguier a prononcé à la premiere ſéance du 24 Septembre : il contient près de 20 pages d'impreſſion ; & l'on y remarque pluſieurs paſſages ſaillans. En parlant de la ſituation, où le royaume étoit réduit avant la retraite des deux miniſtres : » *Du haut de ſon trône*, dit-il, *le roi a jetté ſes regards ſur toutes les parties de ſon royaume : il n'a vu par-tout que trouble & confuſion, les cœurs remplis d'effroi, les eſprits plongés dans la conſternation. Ce peuple, ſi attaché à ſes ſouverains, ſi naturellement ému d'une ſenſibilité vive pour tout ce qui porte l'empreinte de la bienfaiſance & de la liberté, les François, ſembloient avoir depouillé leur caractere pour ſe livrer à la douleur la plus profonde.* »

Le 9, après l'enregiſtrement de la déclaration qui établit une chambre de vacation, les gens du roi ſont entrés &, M. Antoine-Louis Séguier, avocat dudit ſeigneur roi, portant la parole, ont dit :

» *Meſſieurs ! il vient de tomber entre nos mains une des feuilles de l'ouvrage périodique intitulé* : Annales Politiques & Littéraires par M. Linguet, tome XVe.

n. 106. *Cet auteur, que ſa mechanceté & ſes calomnies ont forcé de s'éloigner de la France, s'eſt retiré dans les pays étrangers; & c'eſt de cet aſyle qu'il repand avec impunité le fiel dont ſa plume eſt abreuvée. Par une fatalité inconcevable, le public, toujours avide de nouveauté, ſur-tout quand elle eſt aſſaiſonnée de tout ce que la ſatyre & la malignité ont de piquant, ſe diſpute à qui jouira le plutôt de ſes productions envenimées. Il s'eſt promis ſans doute de remplacer ce ſatyrique fameux du ſiecle de Charles-Quint; il voudroit, comme lui, mettre à contribution les peuples & les couronnes; & dans le délire de ſon aveugle préſomption, il s'eſt érigé en cenſeur, en réformateur de toutes les nations, de tous les corps politiques, de tous les gouvernemens &c. (a)* „

Outre la condamnation aux flammes des n^os. 115 & 116 des *Annales*, le parlement a fait défenſes de recevoir à l'avenir aucunes ſouſcriptions pour cet ouvrage.

(*a*) Le public approuvera que je ne rapporte que le préambule de ce réquiſitoire. Dans l'obligation où je ſuis, comme écrivain public, d'annoncer des pieces légales, ſolemnellement publiées, à Dieu ne plaiſe que je donne la moindre choſe au reſſentiment! J'aurois d'autant plus tort de me plaindre des diatribes que M. Linguet a publiées contre moi, qu'elles ne m'ont fait aucun mal; mes concitoyens, auxquels il les a particuliérement adreſſées, n'ayant pas jugé convenable de me croire, ſur ſa parole, un *fanatique* ou un *ſéditieux*. Comment d'ailleurs pourrois-je regarder comme mon ennemi, un homme qui deux jours avant que le Pouvoir achetât ſa plume, m'écrivoit les lettres les plus amicales? *

* 15 Fév. p. 302.

Plus de quatre cents perſonnes demandent aux magiſtrats, les unes leurs peres, les autres leurs enfans, celles-ci leurs freres, celles-là leurs maris. On a vu, le 25, une foule immenſe de citoyens éplorés qui venoient demander juſtice aux pieds de la cour; ils ne peuvent, ſans doute, que l'obtenir, les magiſtrats n'entendant pas laiſſer dans l'oubli, tous les délits commis à l'occaſion des édits du 8 Mai.

La maniere de convoquer & de compoſer les états-généraux partageant les eſprits, il paroît un *Arrêt du conſeil d'état, pour la convocation d'une aſſemblée de Notables*, qui aura lieu le 3 Novembre, & s'occupera de la convocation & formation des états-généraux.

Le guet des gardes-du-corps, qui va relever à Verſailles celui qui ſort à la fin de ce mois, eſt arrivé cette fois-ci de meilleure heure que de coûtume; &, leur Hôtel ne pouvant les contenir tous, on les a logés chez des gens diſtingués, qui ont refuſé de les recevoir. Les bourgeois ont ſuivi cet exemple, en ſorte qu'il a fallu chercher des auberges & autres lieux publics, pour les y placer. La municipalité de Verſailles elle-même a répondu, „ que le „ logement des gens de guerre étoit une „ charge, un impôt; qu'ainſi elle ne pou„ voit en grêver les citoyens, ſans le con„ ſentement préalable de la nation. „

MORTS.

Pierre-Louis, comte d'Erlach, chevalier de l'ordre royal & militaire de St.-Louis, maréchal des camps & armées du roi, & capitaine commandant la compagnie générale des Suiſſes Griſons, eſt mort à Paris, le 27 Septembre.

Le lieutenant-général de Schulenbourg, miniſtre au département militaire, eſt mort à Berlin, le 26 Septembre, généralement regretté, comme bon miniſtre & bon général.

Noël de Jourda de Vaux, comte de Vaux, baron de Roche & des états du Velai, ſeigneur d'Artias & de la terre d'Yrouer & Saintes-Vertus au duché de Bourgogne &c., maréchal de France, grand-croix de l'ordre royal & militaire de St.-Louis, gouverneur de Thionville, commandant en chef pour le ſervice de ſa majeſté dans ſa province du comté de Bourgogne, eſt mort à Grenoble le 14 Septembre. Né en 1705 d'une branche cadette des Jourda, noble & ancienne maiſon du Gevaudan, très-pauvre, qui s'étoit établie en Velai, il ſe fraya par ſes vertus chrétiennes & militaires le chemin au grade honorable où il parvint, & à l'eſtime générale de tous ſes concitoyens. Sa ſévérité toujours accompagnée de la prudence & d'une exacte probité le fit craindre, aimer & reſpecter du ſoldat. Parmi pluſieurs traits qui le font connoître, nous choiſirons le ſuivant. „ Le maréchal de Vaux, commandant à Thionville, fit renouveller les ordonnances contre les emprunts uſuraires. Un juif de Thionville avoit prêté de l'argent à un officier. L'intérêt, quoiqu'uſuraire, n'étoit cependant pas exceſſif. L'officier ne penſa pas à l'échéance : le juif ſe plaignit; le maréchal, inſtruit de la nature de cette dette, fit venir l'officier & le juif; & après avoir entendu l'un & l'autre, ordonna qu'on mît le juif en priſon. *Il y reſtera*, ajouta-t-il, en montrant l'officier, *juſqu'à ce que monſieur l'ait payé.* Il puniſſoit ainſi la contravention du juif, & forçoit l'officier par le ſentiment de l'honneur à acquitter ſa dette. „

NOUVELLES DIVERSES.

Les Turcs ont ſurpris, dans la vallée de Barſaska, le corps des volontaires aux ordres du capitaine Kotſchi; ils en ont ſabré 400 hommes ainſi que le capitaine. — Selon les dernieres lettres de Vienne, l'armée s'étoit retirée derriere Temeſwar, & les Turcs approchoient de cette

place. Le baron de Lilien qui étoit avec 6 mille hommes dans Pancſowa, s'eſt retiré, après avoir mis le feu à la ville, dans le camp de Semlin. La déſertion augmente d'une maniere prodigieuſe. Les Turcs promettent protection à quiconque ſe fera raſer en ſigne qu'il ſe ſoumet à la Porte. Ce qui prouve qu'ils ont envie de reſter dans le pays. Mais les Autrichiens brûlent tous les endroits qu'ils abandonnent. — En ce moment je reçois une lettre de Clauſenbourg en Tranſilvanie du 27 Septembre, qui porte entre autres choſes. „ *Depuis la bataille du 20 de ce mois, 20 à 30 mille Turcs ont inondé la Tranſilvanie juſqu'au Marocs*„. Cette bataille du 20 (qui me paroît bien certaine, vû la perſonne qui m'écrit) n'eſt encore conſignée dans aucune gazette; je lis ſeulement dans une lettre de Vienne, inſérée dans le *Courier du Bas-Rhin* N. 82, que „ l'armée s'eſt retirée la nuit du 21 après avoir „ pris toutes les précautions imaginables pour „ dérober ſa marche à l'armée ennemie „. — Le 1 Septembre, le prince Potemkin a livré un aſſaut général à la forteresſe d'Oczakow, qu'il avoit réſolu d'emporter, eût-il même fallu y ſacrifier juſqu'à 12 mille hommes; mais il a été vigoureuſement repouſſé, avec perte de pluſieurs milliers de ſes gens. — Le corps combiné ſous les ordres des généraux Elmpt & Spleny a eu une affaire très-déſavantageuſe près de Jaſſy, avec le corps de Turcs qui ſe trouvent dans la Moldavie; mais nous ignorons encore les particularités de cette action. — Les lettres de la Haye annoncent que les Hollandois ſe ſont joints à l'Angleterre & à la Pruſſe, pour procurer la paix dans le nord, & qu'ils ont donné avis de cette détermination à toutes les cours. — On apprend de Munich, que S. A. électorale vient de donner les ordres à toutes ſes troupes de cavalerie de marcher ſur les frontieres de la Baviere, pour y former un cordon. Elle a déclaré en même tems que le lieutenant-général de cavalerie M. le prince Frédéric-Guillaume d'Iſembourg ſeroit le commandant en chef de ce cordon.

La *prunelle de l'œil* eſt le mot de la derniere énigme.

Martyr de l'avarice en outrages féconde,
Pour me faire ſervir, on me bat en cent lieux,
Et des adroites mains le ſoin laborieux
Me donne mille emplois ſur la terre & ſur l'onde.

Je ſers fort au ménage, & puis laſſé du monde
On me voit aux côtés d'un bon religieux;
Je ſers aux criminels; & ſi je ſers aux dieux,
Je fais voir mon orgueil ſur la mer vagabonde.

Sitôt que je ſuis né, l'on me plonge dans l'eau;
Après qu'on m'a briſé, le fer eſt mon bourreau;
Il n'eſt point de fortune à la mienne ſemblable.

Je ſuis blanc, je ſuis roux, je ſuis foible & ſuis fort,
Aveugle je conduis dans le port déſirable,
Je ſauve du danger & je donne la mort.

TABLE.

TURQUIE	*Conſtantinople.*	273
RUSSIE	*Pétersbourg.*	277
	Revel.	278
POLOGNE	*Varſovie.*	279
DANEMARCK	*Coppenhague.*	280
SUEDE	*Stockholm.*	284
ITALIE	*Rome.*	286
	Ancone.	290
	Naples.	291
ANGLETERRE	*Londres.*	297
ALLEMAGNE	*Vienne.*	300
	Lugos.	304
	Temeſwar.	*ibid.*
PORTUGAL	*Lisbonne.*	308
PAYS-BAS	*La Haye.*	309
	Bruxelles.	311
FRANCE	*Paris.*	312
MORTS		317
NOUVELLES DIVERSES		318